

COMPTES RENDUS

Volume réalisé par Corinne GOMEZ-LE CHEVANTON et Françoise BRUNEL, **Archives parlementaires. Première série, tome CII, du 1er au 12 frimaire an III (21 novembre au 2 décembre 1794)**, Paris, CNRS Éditions, 2012, 488 p., ISBN 978-2-271-07712-7, 70 €.

Sept ans après le précédent tome (dont nous avons rendu compte dans les *AHRF* en 2007 [n°2, p. 240-242]), voici la nouvelle livraison des *Archives parlementaires* sortie des presses. C'est peu dire que chaque nouveau tome est attendu avec impatience par les chercheurs, impatience à la hauteur de la richesse de cette source fondamentale pour tous ceux qui mènent des recherches sur la Révolution française. Il aura fallu sept ans entre les tomes CI et CII, contre cinq ans entre les tomes C et CI, ce qui ne manque pas de souligner tout à la fois cette juste impatience mais aussi l'immensité du travail à accomplir pour réaliser chaque tome. Corinne Gomez-Le Chevanton et Françoise Brunel ont toutes deux accompli un travail considérable pour rassembler les sources, les saisir, les vérifier, les corriger, les indexer, etc. Je saisis ici l'occasion de rendre un hommage appuyé à celles et ceux qui paient ainsi de leur personne pour effectuer des recherches de fond destinées aux publications de sources. Nulle vaine gloire à gagner là ; en revanche, l'immense satisfaction de servir la recherche et de mettre son énergie à la disposition de la communauté. Passer une ou plusieurs années à dépouiller les procès-verbaux de la Convention nationale, ou encore pour une autre collection (CTHS), des procès-verbaux de sociétés populaires, permet aussi de rappeler chacun/e à l'humilité et aux recherches fondamentales, et c'est loin d'être négligeable. Ce tome CII étant le dernier auquel Françoise Brunel aura pu contribuer, il convient de lui rendre un hommage particulier, même si naturellement Corinne Gomez-Le Chevanton a été la cheville-ouvrière des dépouillements. Françoise Brunel aura accompagné l'aventure au long cours de cette publication pendant plus de 30 années (publication commencée, rappelons-le, au XIX^e siècle, interrompue en 1913, reprise aujourd'hui depuis quelque cinq décennies par l'Institut d'Histoire de la Révolution française, avec le soutien du CNRS et du Parlement). Avec le concours successivement d'Aline Alquier, Raymonde Monnier et Marie-Claude Baron, elle aura assuré la publication des tomes XCII à CII, soit onze tomes et les procès-verbaux de messidor an II à frimaire an III, avec des séances on ne peut plus importantes. Comme elle est l'une des meilleures spécialistes au monde de la Convention nationale, on imagine sans peine le défi posé par le futur tome CIII. Si nul n'est irremplaçable, fort heureusement d'ailleurs pour la recherche sinon le temps qui passe aurait de longue date nuit gravement aux études révolutionnaires, la perte de l'immensité des connaissances de Françoise Brunel sera hélas difficile à compenser.

Quoi qu'il en soit, ce tome CII correspond à douze jours du début de l'hiver 1794, mais peut, comme le précédent, être encore assimilé à ce que Sergio Luzzatto a nommé « l'automne de la Révolution », en écho à un autre « automne » bien connu des historiens. Ces douze premiers jours de frimaire paraissent d'emblée fondamentaux, puisqu'ils s'inscrivent encore dans cette période de l'après-Thermidor où le champ des possibles était encore ouvert. Pour autant, un simple coup d'œil aux entrées de l'index offre une tendance marquée : une bonne quarantaine de mentions pour Maximilien Robespierre, aucune pour



Augustin, une pour Couthon, aucune pour Le Bas et Saint-Just. La légende noire poursuit son chemin et se concentre donc sur « l'infâme Robespierre », « le scélérat Robespierre », etc. ; mais, désormais, ses héritiers, réels ou supposés, fournissent des cibles ouvertement désignées : « l'ombre coupable de Robespierre », « la faction Robespierre », « les élèves de Robespierre », « les trop fidèles agents du perfide Robespierre », « les scélérats coopérateurs du crime de Robespierre », « les héritiers des crimes de Robespierre »... le doute est-il encore vraiment permis ? Dès fructidor an II, Lecointre s'en était pris à sept anciens membres des Comités de salut public et de sûreté générale, mais sa dénonciation avait été rejetée comme calomnieuse ; en vendémiaire an III, Legendre avait pris le relais pour concentrer cette fois la dénonciation contre ceux qui allaient vite être désignés comme de « grands coupables » (Barère, Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, Vadier), occasion de créer une Commission des douze chargée d'enquêter sur les accusations portées contre eux. Le 3 frimaire, une lettre de Goupilleau de Montaigu sonne la charge contre Maignet, en décrivant la répression de Bédoin. D'autres attaques fusent, on finit même par contester l'institution révolutionnaire des représentants du peuple en mission (cf. le 8 frimaire), même si celle-ci continue et va continuer à être utilisée par la Convention dite « thermidorienne », bien sûr avec des changements importants dans les hommes comme dans les objectifs assignés aux missionnaires. Enfin et surtout, ces douze jours de frimaire correspondent au procès de Carrier devant la Convention nationale. « Vrai-faux » procès en réalité, dans la mesure où l'Assemblée remplit uniquement les fonctions de jury d'accusation, le but étant de déférer Carrier au Tribunal révolutionnaire si un décret d'accusation contre lui finit par être voté. Ce nonobstant, même si ce tribunal juge et condamne en dernier ressort, la véritable condamnation de Carrier intervient bel et bien devant ses collègues et par leur décision. Legendre, alors président en charge, expose, le 1^{er} frimaire : « La Convention va remplir les fonctions de jury d'accusation : c'est toujours pour elle un jour de deuil d'avoir à prononcer contre un de ses membres ». Est-il besoin de le souligner, plusieurs dizaines de représentants du peuple ont déjà été la cible de décrets d'arrestation, de décrets d'accusation, de décrets de mise hors de la loi, depuis le printemps 1793. Le cas de Carrier ne saurait constituer une nouveauté de ce point de vue, forme exceptée et surtout fond excepté. En effet, la Convention nationale choisit là un bouc-émissaire des plus pratiques pour faire oublier que ses propres décrets ont constitué la base des répressions de grande ampleur en 1793-1794. En soi, Carrier paraît indéfendable et c'est pour cela qu'il offre une cible aisée à atteindre, après les révélations au cours du procès des Nantais dans les semaines précédentes. Pour autant, il se défend pied à pied, et ce tome CII offre au lecteur une source fondamentale pour saisir tout à la fois les accusations portées contre lui et le plaidoyer *pro domo* qu'il leur oppose. Dès le 1^{er} frimaire, il se défend pendant des heures et sa voix finit par se briser, ce qui amène un ajournement de la séance à neuf heures du soir. Le lendemain, un des secrétaires de la Convention nationale doit prendre le relais pour lire à sa place les chefs d'accusation et Carrier peut ainsi économiser ses forces pour répondre. La journée du 3 frimaire amène l'évocation des noyades et constitue, sans surprise, un temps fort du procès. Aux pages 100-117, on trouvera le détail précieux du vote par appel nominal pour ou contre sa mise en accusation, département par département, assorti des motivations pour ceux qui en donnent. Le décret d'accusation voté presque à l'unanimité (pour l'acte d'accusation, cf. p. 178-179), le chemin est tout tracé pour Carrier. Depuis 1793, un décret *d'arrestation* mène un représentant du peuple en résidence surveillée à son domicile ou dans l'une des prisons parisiennes, là où un décret *d'accusation* le conduit à la Conciergerie, véritable antichambre de la mort, puis devant le Tribunal révolutionnaire. Au moment de l'appel nominal, 500 membres de l'Assemblée répondent et votent, ce qui occasionne un

bref échange sur les « absents » dès lors que quelque 260 autres représentants du peuple ne sont point en mission ou en congé...

Au-delà de ce procès Carrier, qui constitue le cœur du tome CII, le lecteur trouvera, comme toujours, des centaines d'autres pistes de recherche précieuses, ici sur les Beaux-Arts, là sur les colonies, là encore sur la réorganisation de la Garde nationale (12 frimaire) ou sur la mort du général Dugommier, sans parler du cas de David alors emprisonné et de ses élèves qui plaident pour sa libération. Les traditionnels courriers, adresses, pétitions, livrent aussi une masse considérable d'informations, de celles que Michel Vovelle avait su utiliser, avec ses élèves, il y a quelques années. Une table chronologique et un index général, comme d'usage, rendront les meilleurs services aux chercheurs. Le prix du volume, de 50 € pour le tome CI, est passé à 70 €. Espérons qu'un nombre infime de bibliothèques, presque toutes confrontées à de sévères baisses de crédits, va en tirer argument pour interrompre l'achat de la collection. Enfin, comment conclure, sinon en affirmant que les tomes CIII puis CIV eux aussi scientifiquement parfaits sont désormais attendus dans les meilleurs délais ?

MICHEL BIARD



LUIGI DÉLIA ET ÉTHEL GROFFIER, , **La vision nouvelle de la société dans L'Encyclopédie méthodique, volume I, Jurisprudence**, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, 546 p., ISBN 978-2-7637-1524-7, 32 €.

JOSIANE BOULAD-AYOUB, **La vision nouvelle de la société dans L'Encyclopédie méthodique, volume II, Assemblée Constituante**, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, 590 p. ISBN 978-2-7637-1755-5, 48 €.

Pour rendre plus accessible à un vaste public le contenu de « la *Méthodique* » qui, « à cause de son gigantisme même, [...] est restée largement méconnue », les Presses de l'Université Laval ont confié à la philosophe Josiane Boulad-Ayoub le soin de diriger une équipe chargée de publier une anthologie de la collection conçue par Charles-Joseph Panckoucke comme devant « tenir lieu dans les cabinets des Savants et des Amateurs peu riches, d'une multitude d'autres livres dont l'acquisition partielle leur coûterait le centuple de cette Encyclopédie méthodique ». Afin de répondre à cet ample programme, plus de deux cents volumes ont paru entre 1782 et 1832. L'originalité de cette entreprise éditoriale réside dans le fait que chaque matière fait l'objet d'un ouvrage unique, en un ou plusieurs tomes, qui constitue un dictionnaire spécialisé au sein duquel les articles sont classés par ordre alphabétique. L'ambition des éditeurs de l'anthologie est de refléter, sous une forme forcément réduite, la richesse des divers dictionnaires thématiques et de « présenter au large public intéressé par le développement des sciences humaines une sélection des articles qui ont le plus de résonance actuelle », assortis d'analyses scientifiques éclairant le contexte de leur écriture. La difficulté majeure d'une telle publication se trouve, comme celle de toute anthologie, dans les choix effectués.

La première livraison est, à cet égard, rassurante. Les auteurs, une juriste et un philosophe, ont réussi, de part et d'autre de l'Atlantique, à grouper sous le titre *Jurisprudence*, une soixante d'extraits d'une à une dizaine de pages, issus des dix premiers volumes de l'*EM* parus de 1782 à 1791, constituant le *Dictionnaire de jurisprudence* et le *Dictionnaire de police et municipalités*. Dans le premier, la répression des délits et le droit criminel se taillent

la part du lion, mais le droit de la famille et les projets de réforme sociale ne sont pas négligés. Les auteurs de ce choix éclairent opportunément la « méthode » suivie dans l'élaboration de la nouvelle encyclopédie, ainsi que la personnalité de ceux qui y ont participé. Les morceaux choisis sont précédés d'une analyse globale soulignant à la fois l'originalité des contributions et les rapports entre l'*Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* et celle que Panckoucke avait conçu comme la « Bibliothèque complète et universelle de toutes les connaissances humaines ». La *Méthodique* reprend d'ailleurs parfois des articles de son aînée : tel le premier texte de l'anthologie ici présentée, « autorité politique », emprunté à Diderot. Le *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence* de Guyot a été largement sollicité et donc, indirectement, les nombreuses contributions de Merlin de Douai à celui-ci. Certains auteurs de la nouvelle encyclopédie deviendront célèbres, comme Henrion de Pansey ou Garran de Coulon, sans oublier André-Jean Boucher d'Argis, fils du collaborateur de la première encyclopédie et qui mourra sur l'échafaud en l'an II. La multiplicité des auteurs sollicités rend certes la qualité de l'ouvrage disparate ; de plus, la description du système juridique en vigueur à la fin de l'Ancien Régime est devenue obsolète à partir de 1789, ce que les critiques contemporains n'ont pas manqué de souligner. Cependant, les textes – judicieusement choisis – présentent dès lors « une valeur historique certaine en ce qu'ils donnent un bon aperçu des abus à réformer et des projets pour ce faire ».

Sous le titre *Dictionnaire de police et municipalités*, les volumes IX et X de *L'Encyclopédie méthodique* ont paru au cours des deux premières années de la Révolution. Outre le ton résolument réformateur du contenu, leur particularité résulte du fait qu'ils sont l'œuvre d'un auteur unique : Jacques Peuchet – auquel l'un des deux auteurs du présent livre a consacré un ouvrage : Éthel Groffier, *Jacques Peuchet (1758-1830)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009 – avocat, journaliste, géographe, économiste..., ancien collaborateur de Morellet, qui sera élu à plusieurs reprises au cours de la Révolution lors d'élections administratives locales, et emprisonné après le 10 août 1792 et après fructidor an V, tout en devenant un spécialiste de la police, au sens ancien du terme. Les deux volumes composés par lui présentent, en conséquence, une unité que n'avaient pas les précédents. Il a, au surplus, suivi scrupuleusement les consignes de Panckoucke, faisant précéder les différentes entrées d'un *Discours préliminaire*, et dessinant, à la fin, un *Tableau général et méthodique de la police pour servir de plan de lecture au dictionnaire de la Police et de la Municipalité*.

C'est également Peuchet qui a choisi les textes composant la deuxième livraison de l'anthologie. Désireux de manifester le modernisme de sa collection encyclopédique, Panckoucke lui confia la rédaction d'une histoire de la Révolution en train de se faire, afin de donner « une idée vraie de la Révolution » selon l'expression de Jacques Peuchet lui-même. Trois tomes en plusieurs volumes étaient prévus, mais le projet tourna court, tant en raison des événements politiques que de l'amollissement de l'enthousiasme révolutionnaire de l'auteur, si bien que seul le premier volume du tome II a vu le jour, à la fin de 1791, réunissant une partie des débats de la Constituante groupés, puisqu'il s'agit d'un dictionnaire, sous des rubriques classées par ordre alphabétique : *Académie, Acadiens...*, *Assignat, Avignon...*, en passant par *Acte constitutionnel* et *Assemblée constituante*, parmi d'autres. L'intérêt de publier aujourd'hui un tel échantillonnage forcément tronqué peut sembler mineur aux yeux de chercheurs familiers des *Archives parlementaires* et dont la préférence va aux matériaux bruts et complets. Il réside essentiellement dans l'analyse de la méthode suivie par Peuchet qui suit fidèlement, ici aussi, les directives de Panckoucke, insérant chaque article dans le contexte des débats et nouant les liens qui unissent son contenu à d'autres publications

contemporaines. Le classement même de chaque entrée selon des rubriques prédéfinies est justifié ainsi dans l'*Avertissement sur cette Partie du Dictionnaire encyclopédique de l'Assemblée nationale* daté du 6 novembre 1791 : « [...] dans les questions de fait, c'est toujours le personnage ou le lieu principal de l'événement qui indique les débats ; dans les questions de droit politique, de législation, c'est l'objet principal, celui sur lequel portait le sens ou l'intention de la délibération qui a été préféré. Ainsi pour exemple du premier genre, les événements de la retraite du roi à Montmédy et de son retour forcé à Paris, sont placés au mot roi, *événement* ; pour exemple du second genre, ce même mot roi, *législation*, indiquera la série des débats qui ont eu lieu sur son inviolabilité, ses droits à la couronne, etc ». Une telle reconstruction rend-elle plus accessibles les délibérations des Constituants au « large public » visé par l'anthologie d'aujourd'hui ? Ce volume éclaire, en tout cas, la pensée et les choix politiques de Jacques Peuchet, un peu délaissé par l'historiographie de ce côté-ci de l'Atlantique.

Jean BART

Mart RUTJES, **Door gelijkheid gegrepen. Democratie, burgerschap en staat in Nederland, 1795-1801**, Nimègue, Vantilt, 2012, 272 p., ISBN 978-94-6004-108-2, 22,50 €.

Première publiée des trois thèses dirigées par Niek van Sas et Wyger Velema, dans le cadre de leur projet « La première démocratie néerlandaise : le monde politique de la République batave 1795-1801 » - subventionné par le NWO – Organisation néerlandaise pour la Recherche-, ce travail se concentre sur le discours politique de la Révolution batave. À la base de ce discours se trouverait selon l'auteur le concept d'égalité. Une égalité naturelle qui fait que tous les hommes sont nés égaux et qu'ils ont donc tous les mêmes droits et devoirs. Rutjes découvre une indéniable soif d'égalité dans l'aspiration des Bataves pour un État un et indivisible, pour une démocratie représentative, et un élargissement de la citoyenneté. Ces trois thèmes constituent les premiers chapitres du livre. S'en ajoute un quatrième qui traite plus spécifiquement de la division des pouvoirs et des prérogatives du législatif et de l'exécutif, de même que des tâches imparties à l'État : éducation, secours publics, droits sociaux. À la lumière des discussions qui occupent l'Assemblée constituante batave, l'auteur distingue une continuité avec celles qui passionnaient les patriotes des années 1780. De même, il souligne la relation qui subsiste entre le républicanisme classique des patriotes et la démocratie représentative chère aux Bataves. La période intermédiaire – les années 1790 où nombre de patriotes séjournent dans la France révolutionnaire et suivent les débats des assemblées parisiennes successives – retient peu son attention. Son travail n'est pas comparatif, même si de temps à autre, sont invoqués les États-Unis et la France. Pourtant, à la lumière des divers projets réalisés par les patriotes exilés entre 1789 et 1793, il semblerait bien que leurs idées se peaufinent au cours de la période (voir notre *La Révolution batave entre la France et l'Amérique*). Cela ne veut pas dire qu'ils copient à la lettre le(s) modèle(s) français, mais qu'ils s'adaptent aux circonstances et empruntent quelques idées qui ne les avaient pas préoccupés au cours de la période précédente. Cela dit, les quatre chapitres présentent avec soin les discussions et disputes entre radicaux et modérés, entre unitaristes et fédéralistes, autour de thèmes incontournables, tels que les élections et les conditions à remplir pour devenir citoyen. L'auteur rappelle à juste titre qu'avant la Révolution batave (et même au temps des patriotes), les Hollandais étaient



citoyens d'une ville et non d'un État national. L'accès à la citoyenneté était limité : il fallait pour le moins faire partie d'une milice et disposer de ressources assurant l'indépendance matérielle. Les étrangers étaient exclus, tout comme les dissidents religieux et les Juifs. La Révolution batave mettra fin à cette discrimination, du moins en principe. Car il lui sera difficile de subtiliser aux villes leurs prérogatives et aux corporations leurs privilèges. L'unité et l'indivisibilité auront de la peine à s'imposer pleinement, d'autant qu'en 1801 a lieu un coup d'État qui réduit l'unité égalitaire de 1798 et réintroduit une certaine décentralisation.

Placée sous le signe de l'égalité, qui motive les changements, la République batave était parvenue à terminer sa constitution en avril 1798, grâce aux radicaux qui en avaient imposé les termes, suite à leur coup d'État du 22 janvier 1798. Elle avait été acceptée par le peuple souverain en mai, et introduite par la suite. Or, et c'est très étrange, la déclaration des droits fondamentaux placée en introduction à cette constitution de 1798 – conçue par les radicaux – a supprimé parmi les droits fondamentaux la référence à l'égalité naturelle. L'article 1 de ces droits fondamentaux est formulé de la sorte : « Le but de l'association sociale est la sûreté de la personne, de la vie, de l'honneur et des biens, et la culture de la raison et des mœurs ». Certes, l'article 2 mentionne que le contrat social ne modifie ni ne limite les droits naturels de l'homme, pour autant que ce n'est pas nécessaire, et l'article 3 rappelle que tous les membres de la société ont un droit égal aux avantages qu'elle propose, tandis que l'article 4 stipule que tout citoyen est libre de disposer de ses biens et revenus et des fruits de son travail. Mais c'est tout de même un immense recul par rapport à 1795 où l'article 1 du texte des droits de l'homme destiné au peuple de la province de Hollande déclarait : « Tous les hommes sont nés égaux et ces droits naturels ne peuvent leur être ôtés » et l'article 2 ajoutait : « Ces droits sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété et la résistance à l'oppression » ? Inutile de dire que cette formulation (due à Pieter Paulus qui n'était aucunement jacobin) rappelait tant la déclaration de 1789 que celle de 1793.

Or, tout à ses réflexions sur l'unité, la souveraineté, la constitution, la séparation des pouvoirs et la représentation, l'auteur n'a pas jugé important d'y adjoindre une étude comparée des textes déclaratoires successifs et des reculs ou avancées entre eux. Il ne décèle pas l'énorme contradiction entre ce que disent à la tribune les radicaux bataves et le résultat de leurs discussions. Ailleurs, j'ai démontré que la France et, notamment Daunou, avait conservé dans ses corrections du projet batave la fameuse trinité révolutionnaire, bien que dans un ordre inversé : liberté, égalité, propriété. Elle n'avait pas supprimé ce principe fondamental qu'est l'égalité des hommes. Pourquoi les radicaux bataves ont-ils modifié un crédo aussi important ? Pourquoi lui avoir subtilisé la sûreté et la civilisation/civilité/culture de la raison et des mœurs ? C'est ce que le lecteur aimerait bien savoir. Le problème des études sur les concepts et la pensée politique est bien souvent que celles-ci ne tiennent aucun compte des réalités et des pratiques – n'en déplaise à l'école de Cambridge ou à celle de Bielefeld. Le livre de Mart Rutjes ne fait pas exception. C'est d'autant plus grave que ce livre traite donc de l'égalité, comme fondement premier du contrat social.

Les deux critiques ici formulées ne visent pas à discréditer un travail sérieux, basé sur les archives et la presse de l'époque. Bien écrit, abordant les sujets qui passionnaient les contemporains, et mettant à jour les intenses discussions à la tribune entre des adversaires qui se flattaient d'être tous des républicains vertueux, le livre de Rutjes dévoile qu'en terre batave aussi, la tolérance politique était loin de triompher, et, dans un second temps, confirme le caractère néerlandais de ces discussions. Il fait mieux. Il incite à repenser le républicanisme hollandais, et par suite, celui des républiques nouvelles, avant de conclure, à

la façon d'Andreas Kalyvas et Ira Katznelson, sur le mariage inattendu de ce républicanisme avec qu'il est convenu de nos jours d'appeler libéralisme.

Annie JOURDAN

Joris ODDENS, **Pioneers in schaduwbeeld. Het eerste parlement van Nederland, 1796-1798**, Nimègue, Vantilt, 2012, 556 p., ISBN 978-94-6004-109-9, 27, 50 €.

Le très gros livre de Joris Oddens est la seconde thèse du projet sur la « première démocratie néerlandaise » de Van Sas et Velema. La troisième est consacrée à la presse révolutionnaire et sera publiée dans les années à venir. Dans la lignée de Pasi Ihalainen, de Jean Garrigues, de Patrick Brasart et de bien d'autres, Joris Oddens étudie de très près la politique parlementaire de l'ère révolutionnaire batave. Sujet négligé aux siècles précédents qui ne prenaient pas au sérieux ce premier parlement néerlandais, souvent traité de « bavard » ou « d'insipide », l'histoire des parlements a acquis désormais droit de cité, non seulement aux Pays-Bas, mais dans tous les pays qui se sont dotés d'un pouvoir représentatif. À l'instar du Finlandais Ihalainen, adepte d'une histoire comparée du parlementarisme – on lui doit un bel ouvrage sur le parlementarisme britannique et suédois, publié en 2010 par Brill – Joris Oddens accorde une place non négligeable au précédent français, ce qui lui permet par contraste de découvrir l'originalité du modèle batave. Contrairement à Mart Rutjes, il réactualise les projets néerlandais conçus en France et note les avancées ou les changements par rapport à l'époque des patriotes. Le premier chapitre en effet donne un résumé de la situation en France et en Hollande durant les années précédant la Révolution batave. Mais c'est pour conclure que le précédent français n'était pas seulement un modèle à imiter, mais le plus souvent un contre-modèle à éviter. L'ouvrage est composé de huit chapitres traitant divers thèmes, suivant plus ou moins l'ordre chronologique : la création du parlement (ou Assemblée nationale) ; les membres qui le composent ; son mode de fonctionnement et ses tâches ; les partis politiques qui y surgissent ; les projets qu'il élabore ; les batailles qu'il livre et les décisions prises. On y apprend ainsi qu'à l'origine le parlement n'avait pas pour mission de créer un État un et indivisible. Les États-Généraux, ancêtres dudit parlement, avaient décrété qu'il s'agissait de réaliser une constitution valable pour le peuple néerlandais tout entier, qui lui serait par la suite présentée. Mais il y était précisé que l'Assemblée nationale ne devait pas se mêler des affaires provinciales. Il n'était nullement question d'introduire l'unité. Sur ce point régnait dès les débuts la discorde : entre provinces ou entre municipalités et provinces. Amsterdam, par exemple, avait d'autres priorités que la province de Hollande à laquelle elle appartenait. La première souhaitait conserver la souveraineté municipale et la structure fédérale, tandis que la seconde rêvait d'y mettre fin. La lutte fut acerbée. Et ce n'est qu'en 1798, que les unitaristes l'emportèrent.

Le chapitre suivant étudie la composition sociale de l'Assemblée nationale constituante. Au total, cent cinquante membres – 126 députés, auxquels s'ajoutent les remplaçants des membres impliqués dans la commission de constitution et ceux des malades ou des démissionnaires. Oddens examine leur appartenance sociale et culturelle, leur expérience professionnelle, leurs antécédents politiques, leur origine géographique, leurs convictions religieuses, etc. et s'interroge sur la fréquence de leurs interventions. Frappe dans cet aperçu la présence importante des juristes sur les bancs de l'Assemblée – comme en France et aux États-Unis - : 42,7 % de juristes contre 10,7 % de théologiens. Parmi eux, 37,5 % d'hommes ayant une expérience administrative. Suivent les tâches qui leur adviennent, et, notamment la



mise en place du règlement de l'Assemblée dont disposait également la France. Joris Oddens s'intéresse également aux commissions nommées par l'Assemblée, mais ne s'interroge pas sur leurs éventuelles manœuvres et manipulations, et sur l'influence qu'elles ont pu avoir sur les décisions de l'Assemblée. Cinq d'entre elles étaient du reste permanentes, ce qui suggère une influence certaine. À La Haye, le président de l'Assemblée lui-même disposait d'une large marge de manœuvre. Son pouvoir était même arbitraire, ainsi qu'il en alla en mai 1796, quand il envoya l'armée réprimer les troubles amstellodamois sans en avertir l'Assemblée. Comme en France, par ailleurs, l'Assemblée dut créer un vocabulaire parlementaire, qui n'existait pas réellement dans les États Généraux. Soucieuse de se distinguer de la grande République voisine, elle en inventa les termes, mais en emprunta également : « à l'ordre du jour » fut néerlandisé, tout comme « mention honorable » « rapporter » [un décret] ou « appel nominal ».

Parmi les points de critique à faire à un travail exemplaire, qui permet de comprendre comment fonctionne une assemblée élue démocratiquement, mais qui n'a pas d'antécédent réel, le plus important est sans doute l'appellation que confère l'auteur aux divers partis. Dans le chapitre sur les rapports entre les personnages qui peuplent l'Assemblée constituante, Oddens en effet reconnaît dans les luttes quotidiennes qui les opposent une première esquisse des partis politiques modernes. S'il rejette l'idée que fédéralistes et unitaristes constituent un courant conséquent, fixe et organisé, Oddens distingue en revanche deux courants ou factions : celui des modérés et celui des républicains. La distinction est étrange. Car un républicain n'est pas forcément radical, et un modéré pas forcément antirépublicain. De fait, cette dénomination est fautive parce qu'elle confond deux registres. La modération étant issue d'un tempérament ou d'une psychologie, là où le républicanisme est une véritable catégorie politique. Face au modéré, on penserait plutôt à poser un radical – ou faut-il dire un jacobin – ou, à l'inverse, un conservateur ? Et face au républicain, un royaliste ou inversement, un démocrate – car tous les républicains n'étaient certainement pas démocrates. En réalité, les parlementaires présents à La Haye à partir de mars 1796 étaient tous des républicains. Dans un article paru dans le recueil *Les Républiques sœurs* (Rome, 2002), Wyger Velema préférerait opposer républicains radicaux et républicains libéraux. Moi-même, j'ai tenté d'y voir plus clair en étudiant des hommes inclassables, et c'était pour conclure que certains radicaux l'étaient en raison des moyens qu'ils préconisaient, et non des fins. Le prétendu Jacobin, Johan Valckenaer, par exemple, proposait des mesures « terroristes », mais ne défendait en aucun cas la démocratie directe ou participative – contrairement à Pieter Vreede, chef du parti radical, qui était pourtant moins vindicatif que Valckenaer. Les fédéralistes n'étaient pas non plus tous des modérés. Il y avait parmi eux des démocrates robespierristes, tel le Frison Coert van Beyma. En vérité, ce que les révolutions du XVIII^e siècle démontrent, c'est l'extrême variété des positions individuelles. À vouloir les fondre dans un moule préconçu, on simplifie la complexité propre à la révolution.

La thèse de Joris Oddens n'en demeure pas moins passionnante, de même que sa présentation originale des acteurs. Pour la première fois dans l'histoire, ceux-ci ont été individuellement représentés, non pas comme en France par des graveurs, mais par un portraitiste à la silhouette : Simon Schaasberg. Cet art typiquement dix-huitiémiste consiste à croquer le profil du personnage en noir et blanc. Les 126 membres de l'Assemblée constituante batave sont ainsi passés à la postérité. Et c'est à Rogge, l'auteur de *L'histoire de la Constitution batave* dans lequel ils sont reproduits, qu'ils le doivent. Le livre d'Oddens enfin est soigné à l'extrême – son propre portrait est même reproduit en silhouette ! Le style en est agréable – un atout quand on traite d'un sujet aussi fastidieux. Pour l'histoire néerlandaise du XVIII^e siècle et l'ère des révolutions, l'ouvrage de Joris Oddens comme

celui de Mart Rutjes sont inestimables. Les Pays-Bas vont devoir reconnaître qu'ils ont eux-mêmes voulu leur révolution – laquelle ne leur a pas été imposée par la France – et que, pour ce faire, ils se sont avérés créatifs, originaux, et non moins radicaux que leur turbulente voisine.

Annie JOURDAN

Frans GRIJZENHOUT, Niek VAN SAS, Wyger VELEMA (redactie), **Het Bataafse experiment. Politiek en cultuur rond 1800**, Nijmegen, Uitgeverij Vantilt, 2013, 373 p., ISBN 978-94-6004-132-7, prix non ind.

La République Batave constitue un épisode déterminant de l'histoire néerlandaise. Marquant une rupture avec l'Ancien Régime, cette période, qui s'étale de 1795 à 1801, voire de 1781 à 1813, permet également de prolonger un certain nombre de valeurs séculaires des Provinces-Unies au sein de la période contemporaine. Or cette période qualifiée ultérieurement de « Française » fut dès le retour d'Angleterre du prince d'Orange en 1813 stigmatisée comme étrangère. Pourtant ce dernier reprenait à son compte le modèle napoléonien afin d'atteindre l'objectif que la famille d'Orange tentait de réaliser depuis deux siècles à savoir, réunir les multiples provinces des Pays-Bas sous son autorité. Comme le constatait l'ambassadeur du Royaume-Uni à La Haye, Lord Clancarty, « on ne marche plus que dans les souliers de Napoléon » (Lettre de l'ancien intendant des Finances, Goldberg au secrétaire général Falck en date du 25 septembre 1814 dans H.T. Colenbrander, *Gedenkstukken der algemeene geschiedenis van Nederland van 1795 tot 1848*, La Haye, 1911-1914, t. VII, p. 344., p. 699). Le futur roi du Royaume réuni des Pays-Bas (1815-1840) jugea préférable de passer sous silence le passé récent franco-batave qui était pourtant marqué par la transformation des Provinces-Unies en un État unitaire, un parlement composé de représentants démocratiquement élus, une Constitution écrite, la garantie des droits individuels ou encore la séparation de l'Église et de l'État. Il donna comme consigne : « oubli total du passé » et tout le monde s'y accorda.

Constituant l'aboutissement d'un vaste projet de recherche néerlandais intitulé « De eerste Nederlandse democratie. De politieke wereld van de Bataafse Revolutie » (la première démocratie néerlandaise. Le monde politique de la Révolution batave), ce très bel ouvrage collectif dirigé par Frans Grijzenhout, Niek van Sas et Wyger Velema de l'Université d'Amsterdam (UvA) a comme ambition de réhabiliter cet épisode et de le réinterpréter en le replaçant dans un large spectre culturel et politique. Dans cette optique un chapitre de Wijger Velema est consacré à la pensée politique des révolutionnaires bataves en retraçant la notion de républicanisme et en la faisant remonter à la Renaissance, voire à l'Antiquité. Niek van Sas aborde ensuite la transition du républicanisme au libéralisme via trois coups d'État et un référendum. L'évolution du droit est analysée par Peter van den Berg sous l'angle de l'identité nationale : entre l'importation du corpus juridique français et le prolongement des théories du droit naturel d'Hugo Grotius. Un chapitre d'Edwina Hagen retrace les laborieux travaux des représentants de l'Assemblée nationale qui rédigèrent la première constitution écrite des Pays-Bas, et pointe l'imprégnation du religieux dans la genèse de cette dernière. Annie Jourdan replace la révolution batave dans sa perspective européenne et déborde intelligemment des rapports bilatéraux France-Pays-Bas en élargissant les champs d'analyse aux différentes républiques-sœurs. Les femmes ne sont pas oubliées dans cet ouvrage. Éveline Koolhaas-Grosfeld s'interroge sur les tâches



qui leur furent attribuées dans le cadre de la nouvelle société citoyenne néerlandaise. Les satires politiques et leur diffusion reçoivent une place de choix dans cet ouvrage richement illustré. Frans Grijzenhout relève dans un chapitre intitulé « les boules de neige contre le pouvoir » l'usage immodéré de l'humour au cours de l'épisode batave. Cette période connut également l'arrivée d'un nouveau type d'écrivain que l'on qualifie actuellement d'intellectuel, de même qu'une véritable opinion publique. Marleen de Vries décrit cette transformation de la société néerlandaise qui s'amorça au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle et qui se focalisait pour une bonne part sur les théories de Kant et leurs implications sur la société et la religion. Enfin, Arianne Baggerman fait la synthèse d'une centaine d'ouvrages autobiographiques écrits entre 1814 et 1840 et dont ressort une sorte de mise à distance des auteurs des événements révolutionnaires dont ils ont été les témoins.

Cet ouvrage permet une double grille de lecture. Replacé dans un contexte néerlandais, il rappelle les acquis républicains de l'actuel royaume des Pays-Bas et les avancées démocratiques de l'épisode révolutionnaire dans une société profondément structurée en fonction de corps intermédiaires, dits « zuilen » (piliers). En outre, la « Hollande » décrite de manière récurrente en Europe depuis l'époque moderne comme le pays de la tolérance connaît depuis plus d'une dizaine d'années une inquiétante poussée populiste. Il est dès lors plus que salutaire de replacer la notion de « burger » (citoyen) dans son large cadre de valeurs humanistes. Parallèlement le rayonnement et l'expansion de Révolution française au travers la création de la « Grande Nation » ne doivent pas occulter le fait que bon nombre de nations telles que les Pays-Bas ont connu leur propre genèse révolutionnaire.

François ANTOINE

VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, III, vol. 22 des Œuvres complètes de Voltaire, Edité par Henri DURANTON avec le concours de Janet GODDEN, Oxford, Voltaire Foundation, 2009, LII + 574 p., ISBN 978-0-7294-0874-5.

Débutée en 2009, la réédition de ce monument en 196 chapitres qu'est l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (1756) de Voltaire se poursuit à un rythme soutenu à la Voltaire Foundation d'Oxford. Cette vaste et ambitieuse entreprise éditoriale en neuf volumes s'intègre à la publication des *Œuvres complètes de Voltaire* et devrait s'achever en 2016. Il faut d'emblée saluer l'érudition des responsables de l'établissement du texte et des notes, emmenés pour le tome III par Henri Duranton, dont tous les dix-huitiémistes connaissent la collection « Lire le dix-huitième siècle » aux Presses de l'Université de Saint-Étienne. Particulièrement bien conçues, les notes infrapaginales permettent au lecteur d'apprécier rapidement la documentation réunie et mobilisée par Voltaire, ses choix d'historien, ses emprunts et son originalité dans le traitement de l'information. Cette nouvelle édition de référence succède donc à celle que René Pomeau avait établie en 1964 et où l'éminent dix-huitiémiste s'interrogeait déjà sur Voltaire historien comme le remarquait Michèle Duchet dans le compte-rendu louangeur qu'elle rédigea pour les *Annales ESC* en 1965.

C'est une véritable histoire globale qu'ambitionne Voltaire dans l'*Essai sur les mœurs*, et il ne faut jamais l'oublier quand on pointe tel raccourci ou erreur grossière. Dans le troisième volume paru, qui correspond aux chapitres 38-67, il s'intéresse au Moyen Âge de l'avènement d'Hugues Capet à l'exécution de Jeanne de Naples en 1382. Compte tenu de l'importance que le temps des croisades prend sous la plume de Voltaire, les éditeurs

ont eu la bonne idée de demander à un médiéviste émérite, Michel Balard, de rédiger une étude préliminaire sur « Voltaire et le Proche-Orient des croisades ». Voltaire avait d'ailleurs, comme à l'accoutumée, testé les réactions du public en laissant paraître dans des périodiques, dès 1745-1746, des fragments de l'*Essai*, puis les chapitres centrés sur les croisades sous le titre d'*Histoire des Croisades*. D'un point de vue général, le poids du religieux est considérable dans l'économie générale de l'œuvre, Voltaire traquant la « superstition » sous toutes ses formes. Michel Balard regrette l'oubli de « la brillante « renaissance » du douzième siècle et [de] l'essor des universités au siècle suivant », mais le Voltaire historien est d'abord un Voltaire essayiste et polémiste dont les partis pris sont permanents et qui ne manque pas une occasion de tenter de débusquer « l'infâme ». Il prend donc délibérément pour cible l'Inquisition et oppose clairement le raffinement et la tolérance d'*al-Andalus* – promis à un bel avenir historiographique – à la barbarie et à l'intolérance des chrétiens. Dans son étude des croisades au Levant, « vaste tableau des démenes humaines », Voltaire ne s'embarrasse pas de la prise en compte du moteur spirituel et de la recherche du salut. Il voit dans les Croisades une guerre de conquête voulue par le Saint-Siège contre le « mahométisme ». Voltaire n'hésite pas à s'éloigner du Levant pour s'intéresser à *Gengis Khan* et à ses conquêtes. Son goût du portrait marque d'ailleurs l'ensemble de l'*Essai*. Cette nouvelle édition éclaire avec précision la fabrique voltairienne de l'histoire universelle. La première édition, très incomplète, de l'*Essai sur les mœurs* avait d'ailleurs paru en 1753 à La Haye sous le titre d'*Abrégé de l'histoire universelle depuis Charlemagne jusqu'à Charles Quint* par M. de Voltaire.



Pierre-Yves BEAUREPAIRE

Guillaume FAROULT, Christophe LERIBAUT et Guilhem SCHERF, (dir.), **L'Antiquité rêvée : innovations et résistances au XVIII^e siècle**, Paris, Gallimard, 2010, 500 p., ISBN 978-2-07-013088-7, 45 €.

L'ouvrage est le catalogue de l'exposition du même nom présentée au Louvre en 2011, assorti d'un essai introductif par Marc Fumaroli de l'Académie française et de quatre articles autour du développement et de la diffusion des esthétiques néoclassiques en France et en Europe, dont trois par les commissaires de l'exposition. Le catalogue même, comme l'exposition, est divisé en trois parties selon une organisation chronologique et thématique. Plus que le choix du titre « L'Antiquité rêvée », le sous-titre « innovations et résistances au XVIII^e siècle » évoque les axes principaux tant du catalogue que des articles. Ni les articles, ni les quelque cent cinquante-sept œuvres représentées ne retracent l'histoire du néoclassicisme à proprement parler, mais plutôt les multiples évolutions de l'esthétique dans l'art et la réflexion sur l'art au cours du XVIII^e siècle.

Comme l'ouvrage le rappelle à plusieurs reprises, le « néoclassicisme » n'est pas un terme d'époque. En effet, si les articles disparates partagent un thème, c'est sans doute celui de l'exploration des façons dont le siècle des Lumières a ou n'a pas été caractérisé par une esthétique « néoclassique ». C'est ainsi que, à la différence des expositions antérieures, ce catalogue privilégie d'une part l'émergence de cette esthétique et d'autre part, les résistances qu'elle a rencontrées. De plus, bien que centré sur la France, l'ouvrage tient tant dans les articles que dans le choix des œuvres à garder une perspective européenne.

On espère toujours à l'édition d'un catalogue d'exposition qu'il permettra d'approfondir les thèmes évoqués par l'exposition d'origine. De ce point de vue, l'ouvrage y réussit.

Chaque œuvre est remise soigneusement en contexte et les grandes parties comme leurs sous-sections s'accompagnent de précis expliquant et justifiant l'organisation de l'exposition et le choix des œuvres. La première partie, « Le renouveau du goût pour l'antique 1720-1770 » cherche les origines du « néoclassicisme » à travers découvertes archéologiques et débats philosophico-esthétiques. La deuxième, « Les résistances 1760-1790 » sert de rappel du caractère pluriel de l'art au XVIII^e siècle, où l'esthétique néoclassique n'a jamais régné seule, concurrencée comme elle l'était par le « néobaroque », le « néomaniérisme » et le « sublime ». Enfin, la dernière partie, « Néoclassicismes 1770-1790 », traite des aspects politiques et moraux du retour à l'antique dans les dernières décennies avant la Révolution française. Cette partie souligne avec raison l'importance du culte des « grands hommes » et de l'« apologie de la vertu », mais n'offre pas vraiment de réflexions neuves à ce sujet. D'ailleurs, la sentence prononcée contre les représentations de la vertu antique des années 1780, jugées « proches de ce que nous qualifierions de nos jours de fanatisme » (p. 420), peut paraître un peu facile.

Dans tout l'ouvrage, ce sont les questions esthétiques qui priment. Les enjeux politiques et philosophiques de l'art « néoclassique » sont, certes, présents dans les articles comme dans le catalogue, mais le lecteur cherchera en vain un approfondissement sur ces enjeux. Perspective d'historiens de l'art ? Sans doute. On peut cependant regretter qu'en traitant d'une époque où les critiques – philosophes ou autres – ne séparèrent guère l'art de ses aspects moraux et politiques, les auteurs ne s'y soient pas plus arrêtés.

Dans son essai introductif, Marc Fumaroli est sans doute le seul à s'interroger sur les implications philosophiques et politiques du « retour à l'antique ». Les conclusions laissent pourtant le lecteur sur sa faim. Si Marc Fumaroli a le mérite de reconnaître les innovations qui se trouvent au cœur même de ce « retour à l'antique », il ne remet pas en question le lieu commun selon lequel ces innovations se produisirent malgré leurs auteurs dans un processus d'imitation de l'Antiquité plutôt dans une démarche « d'invention » de l'Antiquité. Ainsi, le néoclassicisme « se masque à lui-même la rupture de sa propre modernité » (p. 25). Fumaroli reprend également à son compte le jugement tout thermidorien, mais destiné à une longue postérité, selon lequel, « pour avoir cru réincarner réellement Sparte dans Paris, l'anticomanie fit la Terreur » (p. 30). Aussi est-ce à « l'ironie romantique », représentée par Chateaubriand, qu'il cite à plusieurs reprises, à « lev [er] le masque », permettant à la modernité de se réaliser pleinement (p. 25). Les Caylus et les Mariette – en « concentrant leurs efforts sur le seul point où ils croyaient possibles perfectionnement et même perfection : la beauté » (p. 55) – ont droit à plus d'égards. On peut se demander si cette volonté de « sauve [r] l'Antique du naufrage de l'Antiquité » (p. 30) n'informe pas le choix de tous les auteurs à se cantonner autant que possible à l'esthétique.

Malgré ses limites, ce catalogue se recommande par l'aperçu qu'il donne d'aspects souvent négligés du néoclassicisme et qui mériterait d'être approfondi, et par l'attention qu'il accorde au choix des œuvres d'art et à chaque œuvre en particulier. C'est un plaisir de les revoir réunies. Par rapport à l'exposition, on est dédommagé de l'absence des originaux par les mises en contexte plus détaillées et par la grandeur et la clarté des images, toutes en couleur. Ce n'est ni un catalogue complet ni une histoire exhaustive du néoclassicisme, et il ne prétend pas l'être. Il invite toutefois à une histoire du néoclassicisme qui interrogerait le contenu de ce mouvement, à l'échelle européenne, depuis son émergence et face à ses concurrents.

Ronan CHALMIN, **Lumières et corruption**, Paris, H. Champion, 2010, 388 p., ISBN 978-2-7453-2030-8., 88€.

Le XVIII^e siècle est usuellement associé à l'idée d'optimisme, de progrès, de bonheur. Les Lumières ouvriraient les perspectives exaltantes d'un avancement indéfini de l'humanité progressivement débarrassée des obscurités du fanatisme et de la routine. C'est oublier que les notions de progrès et de bonheur ne résument pas à elles seules cette période singulièrement riche et complexe, peut-être même contradictoire dans ses goûts et ses centres d'intérêt : le siècle des Lumières a assurément aussi ses obscurités, ses versants sombres. C'est ce qu'entreprend de démontrer Ronan Chalmin dans cette étude stimulante sur les liens entre la notion de corruption et la pensée du XVIII^e siècle français.

En s'appuyant sur l'œuvre de six auteurs importants du siècle des Lumières ayant écrit sur des sujets et dans des genres fort différents (Crébillon, Diderot, Montesquieu, Rousseau, Robespierre et Sade), l'auteur fait ressortir la place singulièrement importante occupée par l'idée de corruption dans la pensée du XVIII^e siècle. Selon lui, « toute instance critique à l'âge des Lumières a pour fondement » la mise en accusation du monde convaincu de corruption. Cette dernière participe du développement du monde et annonce en même temps la fin de celui-ci. Pour les auteurs du siècle des Lumières, il n'y aurait pas en définitive de civilisation sans corruption et vice versa.

L'auteur invoque naturellement en premier lieu Montesquieu, dont trois œuvres majeures au moins font une large place à l'idée de corruption. Les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, *l'Esprit des Lois* et certains passages des *Lettres persanes* contiennent de fait une réflexion poussée sur la corruption en politique et dans le domaine social. Avec lui, la corruption deviendrait même une sorte de loi historique à l'œuvre à toutes les époques et dans toutes les sociétés : il serait dans l'ordre des choses que les constructions politiques et sociales se corrompent et aillent, en évoluant dans le temps, vers leur fin. L'auteur trouve d'autres arguments en faveur de sa thèse dans l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau, dans laquelle la corruption joue effectivement un rôle important. L'homme en société n'est pour Rousseau que le produit d'une corruption qui dès le départ l'a éloigné, pour son malheur, de l'état de nature, la civilisation et la culture n'étant qu'un long procès de corruption. Cette dernière est aussi un des fondements de la pensée politique de Robespierre, l'« Incorruptible », qui se réclame clairement de Jean-Jacques.

Mais la pensée de la corruption ne caractérise pas que le début et la fin du siècle : l'auteur met en exergue l'importance accordée à l'idée de corruption dans l'œuvre de deux écrivains du milieu du siècle, Crébillon fils et Diderot. Le premier, comme nombre d'auteurs de romans libertins, fait coexister dans ses romans l'idéal de pureté et les mœurs corrompus, le second entreprend de mettre le savoir à l'abri de la corruption en se lançant dans la grande entreprise encyclopédique. À y regarder de plus près, la notion de corruption joue également un rôle central chez Sade. Mais ici, la notion cesse d'être négative : chez le divin marquis, toujours selon l'auteur, la corruption n'est pas la source des maux, le signe d'une décadence, la manifestation d'un mal à combattre. Elle conditionne l'accès au plaisir et à la vérité. C'est en définitive un autre XVIII^e siècle que nous invite à lire l'auteur, un siècle des Lumières travaillé par un certain pessimisme.

Avec cet ouvrage, Ronan Chalmin nous livre un essai stimulant, plaisant à lire et reposant sur une information étendue (références nombreuses à la pensée de saint Augustin, mais aussi à des philosophes et critiques de notre temps comme Blanchot, Valéry, Serres, Morin, Derrida). Les littéraires, en faisant abstraction de quelques néologismes (ex. le « masquage » pour le fait de masquer), tics et approximations de langue (qu'est-ce que la



« grammaire libertine » ?), goûteront sans doute plusieurs passages et certaines analyses stylistiques. Les historiens des idées seront sans doute plus réservés à l'égard de ce travail, certes original et piquant, mais aventureux sur plus d'un point. L'auteur, entraîné par son hypothèse, lit souvent, en effet, de manière fort personnelle et intéressée les auteurs qu'il étudie.

C'est arbitrairement et sans rien véritablement démontrer qu'il situe en 1750 un « changement radical » dans la conception du savoir (*op. cit.*, p. 119). Y a-t-il autour de cette date, et non pas précisément cette année-là, basculement ou début d'une série de faits conduisant à un changement dans l'ordre du savoir ? Autrement dit, y a-t-il rupture ou glissement, évolution de la conception de ce qu'est le savoir ? Est-ce encore parce qu'il serait un « penseur bourgeois » que Diderot se ferait encyclopédiste en transformant le grand dictionnaire en « coffre-fort » du savoir (*op. cit.*, p. 129) ? L'auteur se donne également des facilités lorsqu'il aborde certains faits et se montre même à l'occasion fort négligent. Qu'est-ce précisément que ce « discours » que le (jeune) Turgot prononce en Sorbonne en 1750 (*op. cit.*, p. 120) ? S'agit-il de sa thèse ? Et en quoi ce « discours » est-il révélateur de ce qui se pense alors dans Paris ? L'auteur a manifestement une connaissance superficielle du fonctionnement de la Sorbonne et des débats d'idées des années cinquante... D'autres questions se posent. Peut-on, par exemple, mettre sur le même plan toutes les formes de corruptions ? Observons encore que l'économie générale de l'essai de Ronan Chalmin est déconcertante : un quart de l'ouvrage est consacré... à Robespierre, qui n'est pas à proprement parler un représentant des Lumières. Si on ajoute à cette interminable partie consacrée à Robespierre celle qui porte sur Sade, on arrive à la moitié de l'ouvrage. C'est beaucoup pour l'extrême fin du siècle et cela ouvre des béances dans le reste de la période. À l'évidence, Ronan Chalmin nous entretient dans ce livre de ses passions et de ses hypothèses, souvent très personnelles. Il soulève au passage des questions intéressantes et dérangeantes, mais son essai ne nous fera pas oublier les travaux fondateurs et auxquels on ne cesse de revenir de Robert Mauzi, de Jean Ehrard et de Jean Deprun sur l'idée de bonheur, de nature ou encore sur l'idée d'inquiétude au siècle des Lumières.

Christian ALBERTAN

Gilles MONTÈGRE, **La Rome des Français au temps des Lumières. Capitale de l'antique et carrefour de l'Europe 1769-1791**, Rome, EFR, 2011, 435 p., ISBN 978-2-7283-0882-8, 43€.

L'historiographie ne compte pas Rome parmi les capitales des Lumières. Comparée à Paris, à Londres ou à Berlin, la cité des papes est souvent perçue comme une ville conservatrice et réactionnaire, bien éloignée des réflexions politiques, sociales et morales des philosophes. Dans l'étude qu'il consacre à *La Rome des Français au temps des Lumières*, Gilles Montègre conteste une telle image que l'on rencontre déjà dans les publications de certains auteurs du XVIII^e siècle. Il décrit et explique les processus d'intégration matérielle et culturelle des voyageurs et des résidents français dans une Rome qui connut les Lumières au tournant des décennies 1770 et 1780, à une époque où Clément XIV (1769-1774) et Pie VI (1775-1799) voulurent replacer leur capitale au cœur du dynamisme culturel de la République des Lettres et rompre avec un processus de marginalisation intellectuelle commencé à la fin du XVII^e siècle. Son étude aborde trois thèmes : les Français qui vécurent à Rome et les échanges culturels qu'ils y développèrent, les relations entretenues entre

les pouvoirs et les savoirs, et les disciplines savantes dans lesquelles plusieurs Français s'illustrèrent pendant leur séjour romain.

La répartition spatiale des Français dans la Rome de la seconde moitié du XVIII^e siècle montre qu'ils se regroupaient dans des quartiers précis. Si la plupart résidaient plutôt dans la zone adjacente à la colline du Pincio, les artistes fréquentaient les quartiers de la Place d'Espagne et de Saint-Louis-des-Français, et la partie méridionale du Corso qui, sous l'action du cardinal de Bernis, s'imposa comme un espace d'affirmation politique, artistique et culturelle de la France vis-à-vis des autres nations présentes à Rome.

Les sociabilités franco-romaines relevaient de deux formes distinctes d'agrégation culturelle : les salons romains, difficiles d'accès aux Français qui n'étaient pas correctement intégrés dans les réseaux culturels de Rome, et les académies, socialement plus ouvertes car elles associaient des étrangers à leurs travaux. Pour reconstituer la présence française dans les salons romains des années 1770-1790, Gilles Montègre a recouru aux témoignages individuels et parcellaires de ceux qui les ont fréquentés. Les auteurs de ces documents s'étonnent des pratiques, alors exceptionnelles à Rome, qu'ils observèrent dans les salons : leur féminisation, la valorisation du divertissement et le mélange entre laïcs et ecclésiastiques.

Des institutions et des hommes ont joué un rôle de premier plan dans l'activité culturelle française à Rome. Entre 1769 et 1791, à une époque où Rome devint une capitale de première importance pour les artistes et les savants européens, le cardinal de Bernis utilisa habilement sa cour d'ambassade : il en fit un instrument de patronage culturel et parvint à établir sa tutelle sur les autres institutions représentatives de la monarchie française à Rome. En outre, resté attaché à la préservation des vestiges de l'Antiquité et amateur du néo-classicisme naissant, il recommanda des artistes et leur acheta des œuvres. Lorsqu'il était ambassadeur, l'une des institutions françaises les plus actives à Rome fut l'Académie de France, qui profita de l'affaiblissement de l'Académie de Saint-Luc. Sous le directorat de J.-M. Vien (1775-1781) puis de F.-G. Ménégeot (1787-1792), l'exposition des œuvres de ses pensionnaires s'imposa comme un événement incontournable de la vie artistique romaine, mais l'activité culturelle des Français à Rome ne concerna pas seulement les arts. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la Librairie Bouchard et Gravier fut un important vecteur de diffusion du newtonianisme à Rome et elle seule offrait au lectorat romain un choix d'ouvrages récents représentatif des secteurs les plus divers de l'édition française.

L'un des principaux apports du livre de Gilles Montègre est l'analyse des recherches accomplies par des Français à Rome où, contrairement à une idée reçue, l'érudition et la recherche demeuraient actives. Dans une ville où plusieurs dignitaires de l'Église prenaient leurs distances vis-à-vis de la culture scolastique et s'attachaient à défendre la possibilité d'un compromis entre foi catholique et sciences, deux religieux français contribuèrent au renouveau des savoirs. De 1768 à 1788, au couvent de La Trinité-des-Monts, le minime François Jacquier (1711-1788) fut un mathématicien et un astronome réputé, membre d'un réseau européen d'académies savantes ; le dominicain Gabriel Fabricy (v. 1725-1800) s'affirma comme un bibliophile et un théologien respecté au couvent de S. Maria-sopra-Minerva, centre éminent du thomisme et de l'encyclopédisme. Stimulés par la richesse des bibliothèques, d'autres Français poursuivirent des recherches érudites à Rome, comme le chevalier de La Porte du Theil qui, entre 1777 et 1783, collationna plus de 17 000 pièces manuscrites relatives à l'histoire médiévale de la France dans le cadre d'une recherche des chartes, diplômes et autres documents relatifs à l'histoire ancienne de la monarchie française.

La Rome de la seconde moitié du XVIII^e siècle s'imposa comme la capitale européenne des travaux sur l'Antiquité, ouvrant ainsi la voie à un renouvellement des



pratiques savantes qui allait marquer en profondeur l'érudition du XIX^e siècle. L'étude des traces matérielles du passé antique acquit un rôle primordial sur les témoignages littéraires et posa les prémices d'une science de l'Antiquité. Les recherches menées à Rome sur les auteurs latins par les érudits français du XVIII^e siècle aboutirent à une confrontation raisonnée de témoignages authentiques destinée à ouvrir la voie à une connaissance plus juste et plus complète du passé antique. Les travaux menés par l'abbé Barthélemy, l'abbé Chaupy ou le Père Dumont démontrèrent ainsi que, désormais, l'analyse des textes anciens ne pouvait plus se passer d'une maîtrise de ces sciences auxiliaires de l'histoire que sont la philologie, l'épigraphie, l'archéologie.

À Rome, des Français jouèrent aussi un rôle dans la maturation d'une culture politique d'essence républicaine. La librairie des frères Bouchard contribua à la diffusion de la pensée des Lumières et, en novembre 1787, cinq des six fondateurs de la première loge maçonnique romaine, la *Réunion des amis sincères*, étaient de jeunes Français, dont quatre artistes, tous nés entre 1756 et 1762. Cette loge eut une brève existence : elle fut dissoute par l'Inquisition dès la fin de l'année 1789.

Gilles Montègre approfondit notre connaissance de la Rome de la seconde moitié du XVIII^e siècle qui a souvent été tributaire des témoignages des voyageurs. En choisissant d'étudier la vie intellectuelle et savante menée par des Français, à un moment où la science newtonienne et la culture antique constituaient les pivots de l'entreprise de reconquête culturelle de l'Église, il montre que, loin d'être un conservatoire de l'érudition scolastique, Rome fut un foyer international et incontesté des savoirs antiques. Il souligne également la diversité des Français qui fréquentèrent alors Rome : des artistes, bien sûr, des curieux, des antiquaires, des amateurs d'art, mais aussi des ingénieurs, des géographes, des historiens en quête de nouveaux objets d'études, ainsi que des géologues et des naturalistes, qui participèrent à la transmission des savoirs, comme le P. Jacquier pour la philosophie naturelle de Newton, ou Dolomieu pour les sciences de la terre.

Cet ouvrage solide, qui permet de nuancer les stéréotypes sur l'atonie de la vie culturelle et intellectuelle de la Rome du XVIII^e siècle, est aussi un outil de travail pour le chercheur qui y trouve d'utiles annexes comprenant, entre autres, un tableau des lieux de résidence des Français présents à Rome de 1769 à 1791 (p. 78-97), une liste des membres de la loge maçonnique de la *Réunion des Amis sincères* (p. 386-390) et des cartes des quartiers où résidaient les Français (entre les p. 36 et 37) et des lieux où travaillaient et enseignaient les hommes de science à Rome au XVIII^e (entre les p. 398 et 399).

François BRIZAY

Marc BELISSA et Yannick BOSC, **Robespierre. La fabrication d'un mythe**, Paris, Ellipses, 2013, 572 p., ISBN 978-2-7298-8369-0, 24,50 €.

Les deux auteurs l'exposent d'emblée dans l'introduction, leur livre se veut « plus un travail de déconstruction que de construction ». Mais quelle déconstruction bienvenue et surtout bien menée ! Les dix-neuf chapitres de l'ouvrage sont rassemblés en trois grandes parties qui donnent sens à leur travail de déconstruction. Les deux chapitres de la première partie proposent tout d'abord une approche biographique pour tout lecteur qui n'aurait jamais rien lu sur ce protagoniste majeur de la Révolution française, ainsi qu'un aperçu des portraits réalisés de son vivant (« images et récit », pour reprendre un titre de Michel Vovelle). La seconde partie, subdivisée en huit chapitres, possède un titre

qui, à lui seul, résume bien son ambition : « À chaque époque ses Robespierre ! » En écho au récent travail collectif intitulé *Robespierre. Portraits croisés* (Armand Colin, 2012), auquel Marc Belissa a d'ailleurs contribué, il s'agit là de proposer au lecteur de suivre les étapes de la « fabrication d'un mythe ». Celui-ci s'ouvre, comme il se doit, par la « matrice thermidorienne » et s'achève par les années 2000-2012, ainsi que par un chapitre réservé à « Robespierre dans la culture ». Enfin, *last but not least*, une troisième partie (en neuf chapitres) évoque diverses « facettes » de la légende, ici les récits sur la jeunesse d'un homme supposé marqué à vie par des problèmes familiaux, là le corps et le sexe de Robespierre, ou encore le « tyran », le « dictateur », le « grand-prêtre », etc. Le tout s'accompagne d'une bibliographie forcément sélective, mais qui rendra des services, d'un index et d'un cahier d'illustrations (malheureusement limité à dix images, ce qui est peu).

Travail passionnant que celui-ci, d'autant qu'on sent, à la lecture, à quel point il a dû être réjouissant à réaliser. S'il ne fallait qu'une illustration, les deux pages placées avant l'introduction la fourniraient. Sous le titre « Florilège », Marc Belissa et Yannick Bosc se sont livrés à un exercice de style que les adeptes de l'informatique nommeront un copié-collé, que d'autres jugeront « surréaliste », mais qu'il convient en tout cas de lire du début à la fin sans marquer la moindre pause. En deux pages d'accumulation de qualificatifs et défauts divers attribués à Robespierre, on obtient un portrait qui est absolument à mourir de rire. Il va sans dire que tout lecteur mort étouffé par un aliment facétieux passé par « le trou du dimanche », ou victime d'un autre trouble fatal provoqué par les spasmes de l'hilarité, sera ajouté à la très longue liste des victimes de Robespierre. Plus sérieusement, historiens, lecteurs passionnés par la Révolution française, simples « curieux », feront leur miel de ce gros ouvrage qui offre une synthèse fondamentale sur les légendes, noires ou dorées, créées autour du personnage.

On s'attardera peu ici sur les portraits datés d'avant Thermidor, déjà connus, qui pourraient être résumés par son « attachement aux principes », son image d'« incorruptible », bien sûr la puissance de ses discours qui atteste à quel point l'éloquence et l'argumentation développée peuvent largement compenser l'absence d'une voix de stentor. Le portrait à charge peu à peu élaboré, dès 1789-1790, par la presse la plus ouvertement hostile à la Révolution, reprend, lui, les ficelles chères aux *Actes des Apôtres*, aux *Sabbats jacobites* et autres feuilles liées aux « amis du roi ». D'autres que Robespierre ont été caricaturés par les mêmes journalistes, toutefois pour lui il s'agit là des premiers ragots qui vont être largement développés après Thermidor, au-delà d'un premier relais dans la presse liée aux girondins à partir de 1792. Quant à l'iconographie, on connaît la relative rareté des portraits de Robespierre et les doutes à propos de certaines attributions. Mais cela ne lui est point particulier et un grand nombre de législateurs restent aujourd'hui encore des hommes sans visage. S'agissant des écrits « thermidoriens », la prose est tellement immense qu'il suffisait aux auteurs de faire des choix. L'essentiel est bien étudié, de la fable de « Robespierre roi » à celle du prétendu « tyran » unique responsable (avec quelques sbires) d'un tout aussi prétendu « système de terreur ». L'importance du rapport de Courtois sur les papiers de Robespierre saisis lors de son arrestation est soulignée. À ce rapport réédité en 1828 et où nombre d'historiens ont puisé, on peut aussi ajouter un rapport antérieur du même Conventionnel, celui sur les événements de Thermidor. De l'un à l'autre, des documents ont disparu, certainement pas par hasard, dont le procès-verbal des officiers de santé appelés pour panser le « monstre » aux premières heures du 10 Thermidor. Dans les années 1795-1815, les premiers éléments de la légende noire se diffusent donc, avant que le « moment romantique » (1815-1870) voit Robespierre devenir un élément clé dans l'interprétation de la Révolution française. Deux visions de plus en plus opposées se font



face, avec, pour l'une, un homme tenu pour l'incarnation du mal, au mieux un individu sans talent qui a symbolisé la Terreur davantage qu'il ne l'a « dirigée » ; pour l'autre, un homme qui illustre la « pureté républicaine ». En effet, les premières tentatives de déconstruction de la légende noire viennent d'auteurs républicains, avec notamment un souci chez eux de publier les écrits et discours de Robespierre (ainsi Laponneraye). Pour ces hommes, une telle publication doit nécessairement aboutir à démontrer la stupidité de ceux qui l'accusent de « nullité intellectuelle ». Plusieurs auteurs s'attachent aussi à démontrer que, à la veille de Thermidor, Robespierre voulait en finir avec la Terreur (mais non avec le gouvernement révolutionnaire). La Terreur s'en trouve ainsi rejetée sur une poignée de « proconsuls », lesquels se seraient coalisés pour abattre Robespierre, celui-ci entraînant dans la mort quatre autres représentants du peuple, son frère Augustin, Saint-Just, Couthon et Le Bas (qui meurt, comme les autres, le 10, et non le 9 comme la page 157 le donne à croire). Plusieurs historiens du XIX^e siècle avancent également des idées qui vont être ensuite reprises et développées : Michelet et sa méfiance (le mot est faible) pour un Robespierre « prêtre » ; Blanqui puis Tridon qui prétendent opposer un Robespierre « bourgeois » aux « vrais » révolutionnaires, enragés puis hébertistes ; Comte et Quinet qui opposent, eux, Robespierre et Danton, le second supposé homme d'action et homme d'État, là où le premier se cantonnerait à une pensée abstraite et donc grosse de dangers (« Pour tout dire, Danton était la réalité, Robespierre l'utopie », écrit Quinet...). Avec la Troisième République naissent encore d'autres Robespierre : celui de Taine, tout à son désir de vomir toute révolution et la Révolution française en particulier, persuadé que, sans cette dernière, Robespierre serait resté un médiocre avocat et Danton un « flibustier du barreau » (sans insister sur Marat qui aurait fini dans un asile !) ; celui d'Aulard, qui ne l'aime guère et surtout préfère un autre « héros » en ces temps où la République se cherche de grands ancêtres et honore notamment Danton ; celui de Jaurès et Mathiez bien sûr... Avec ce que Marc Belissa et Yannick Bosc nomment « le moment Jaurès-Mathiez (1900-1932) », le combat contre le flot de calomnies déversé sur Robespierre prend une tout autre ampleur, avec le début de la publication des *Œuvres complètes*, la fondation de la Société des études robespierristes (1907) et de sa revue (1908). Doit-on suivre les auteurs lorsqu'ils évoquent pour les années 1932-1978 une « normalisation », celle-ci se situant de la mort de Mathiez au *Penser la Révolution française* de Furet ? Chacun se fera son opinion, mais la disparition de Mathiez ne me semble pas marquer une rupture aussi profonde et surtout les efforts de Georges Lefebvre au sein de Société des études robespierristes sont peut-être ici sous-estimés. On peut s'intéresser à Robespierre sans forcément lui consacrer un ouvrage ou divers articles. Quoi qu'il en soit, en dépit de plusieurs ouvrages récents (dont celui de Peter McPhee, en langue anglaise), force est de constater que les biographies anciennes n'ont pas vraiment été remplacées et que celle de Gérard Walter reste aujourd'hui une base possible pour une approche du personnage, dans l'attente de la publication en 2014 du *Robespierre* d'Hervé Leuwers (chez Fayard). Existe-t-il un « retour de Robespierre (2000-2012) » ? L'avenir nous le dira. Dans l'immédiat, chacun peut toujours se plonger (ou replonger) dans les romans, pièces de théâtre, films, où apparaît Robespierre... une quarantaine de pièces de théâtre de 1794 à 1815 et à peu près autant de 1815 à nos jours, ou encore de très nombreux films, du *Napoléon* de Gance qui reprend la caricature « thermidorienne » au *Danton* de Wajda qui assimile *de facto* la France de l'an II et la Pologne au début des années 1980, sans oublier le *Reign of Terror* de Mann en pleine guerre froide, si savoureux tant il est délirant.

Les « neuf facettes de la légende de Robespierre » mériteraient à elles seules un compte rendu, d'autant qu'elles forment près de la moitié du livre. On se contentera donc d'en donner un trop bref aperçu. Aux yeux des deux auteurs, il s'agit là de montrer comment

certaines accusations ont fait long feu (ainsi, celle de Robespierre voulant devenir roi, si aberrante qu'elle est vite tombée en déshérence) et comment se dessine une « véritable caractérologie » pour tenter d'expliquer « l'énigme Robespierre ». Très tôt et hélas tout récemment encore, d'aucuns ont prétendu rechercher l'origine de ses « tares » dans sa jeunesse. Dès Thermidor, il est présenté comme un enfant triste, rancunier, incapable de rire, etc. La légende noire le décrivant comme un être « essentiellement vicieux », la légende dorée (notamment les *Mémoires* de Charlotte Robespierre, sa sœur) entend mettre en valeur un être « essentiellement vertueux »... Ralph Korngold, Max Gallo, d'autres encore, proposent des interprétations psychanalytiques de son enfance, encore assez modérées au regard de celles qui vont les suivre. Au mieux, on tente d'expliquer ce qui a pu le traumatiser et donner naissance au futur « tyran » ; au pire, Robespierre allongé sur le divan à deux siècles de distance devient un paranoïaque psychorigide persécuté et qui se transforme en persécuteur, voire un psychopathe. Son délire, rapproché comme il se doit avec les cas de Hitler et de Staline (et on en oublie), s'accorderait naturellement au délire même de la Révolution pour accoucher d'un « dogmatisme schizophrène du totalitarisme d'État »... Outre sa tête déjà bien inquiétante, le reste de son corps est également celui d'un malade : un corps « débile », des « humeurs », des tics, une tête de chat prompte à se transformer en tigre, etc. Et que dire de sa « queue » ! Tous les délires ont été permis aux lendemains mêmes de Thermidor sur le thème de la « queue de Robespierre », délires politiques mais aussi délires sexués dès lors qu'il s'agissait de la lui couper. « Après la tête, la queue », écrit-on alors. Prose pamphlétaire somme toute assez banale que celle-ci, mais le « sexe » de Robespierre allait pourtant avoir une longue vie, puisque cette « queue », d'une longueur honorable, remue encore du XIX^e siècle à nos jours. Certains auteurs dépeignent un Robespierre libidineux, d'autres un Robespierre asexué et qui a peur des femmes, d'autres encore un homosexuel refoulé et donc on ne peut plus tourmenté. Là où Danton est supposé incarner le double désir de la chair et de la bonne chère, Robespierre ne serait qu'un vulgaire puceau frustré refoulant sa sexualité. De toutes façons, il n'aimait que lui-même, ce qui lui facilite la vie sitôt qu'il coupe la tête de presque tout le monde ! Nous pourrions encore continuer très longtemps et montrer, avec Marc Belissa et Yannick Bosc, comment Robespierre a aussi été utilisé pour des manipulations diamétralement opposées, du libéral au niveleur, du partisan d'une intervention de l'État dans l'économie au bourgeois incapable de comprendre les contradictions économiques et sociales, sans oublier l'homme inflexible qu'Henri Béraud, admirateur de Mussolini, transforme en ancêtre du fascisme (1927).

En 2014, mieux comprendre Robespierre, sa pensée, son action, passe d'abord par le fait de lire ou relire ses écrits (les *Œuvres complètes de Robespierre*, publiées par la Société des études robespierristes). Nombreux sont ceux qui demeurent d'une étonnante modernité, ce qui ne saurait être un hasard dans le fait que la légende noire vive encore. Mais pour mieux comprendre cette dernière, et continuer à la combattre, l'ouvrage de Marc Belissa et Yannick Bosc mérite la diffusion la plus large.

Michel BIARD



Patrice GUENIFFEY, **Bonaparte**, Paris, Gallimard, 2013, 860 p., ISBN 978-2-07-076914-8, 30 €.

L'interminable liste des biographies napoléoniennes s'allonge d'un titre et d'un fort gros volume. De la plume de Patrice Gueniffey, auteur bien connu de *La politique de la Terreur* (2000) et d'une nouvelle version du *Dix-Huit Brumaire. L'épilogue de la Révolution française* (2008), la biographie en question se concentre avant tout sur l'apprentissage du jeune Bonaparte et sur le moment précis où il comprend la force de sa volonté et l'ampleur de son génie. Patrice Gueniffey s'y donne pour tâche de comprendre comment un homme apprend un jour et « à jamais ce qu'il est » (Borges).

L'ouvrage est impressionnant par sa taille, par son érudition, et par son style, simple et dépouillé, mais convaincant, en raison des formules parfois percutantes qu'il propose. Contrairement au *Dix-Huit Brumaire*, où l'auteur esquivaient les débats avec les thèses récentes et se basait sur des références avant tout classiques, cet ouvrage prend en compte les travaux contemporains et entre en discussion avec plusieurs d'entre eux. Les thèmes traités sont variés. S'y entremêlent les aspects strictement biographiques, la vie économique, politique, diplomatique de l'époque, sans oublier ceux qui touchent au culturel et au social. La nouveauté de l'approche ne provient pas de découvertes inédites dans les sources primaires. Seules la correspondance de Napoléon et la presse de l'époque ont été étudiées. C'est la confrontation des interprétations entre elles, qui permet à l'auteur d'énoncer celle qui lui paraît la plus vraisemblable, et de faire une mise au point qui lui est propre. En cela aussi, l'ouvrage est un dialogue avec ceux qui l'ont précédé.

La première partie du livre est sans doute une des plus intéressantes. Elle traite de la jeunesse du petit hobereau corse, de ses contacts avec un père peu estimé, de ses études en France, et surtout, de sa « francisation ». Car, au terme de ses études, Bonaparte est devenu tout à fait français. La Corse n'est plus qu'un souvenir, un rêve, une utopie. Contre tous ceux qui veulent que la terre et le sang déterminent une vie par avance, Patrice Gueniffey montre clairement que l'éducation est en mesure de modifier celle-ci. Et si Bonaparte s'intéresse tant à l'histoire de la Corse, c'est justement parce qu'il en est séparé à jamais. Ce passage permet à l'auteur de revenir sur la révolution de Paoli, et de noter combien elle diffère des événements qui ont lieu en Amérique et en Europe dans les décennies qui suivent. Il aurait même pu s'interroger sur l'influence qu'ont pu avoir les réformes de Paoli tout au long de la carrière du jeune Bonaparte. Un généralissime à la tête d'un gouvernement « démocratique » qui est le seul à ne pas être élu, et qui propose et impose les lois.... Cela rappelle un certain premier Consul. Mais n'anticipons pas.

Traiter de la jeunesse de Bonaparte, c'est évidemment traiter aussi de la Révolution. Tout biographe y est confronté : d'une part, c'est la Révolution qui procure à Bonaparte sa chance de se faire une place au soleil ; d'autre part, c'est parce qu'il partage les idéaux de la Révolution qu'il acquiert et accroît cette chance. C'est particulièrement visible en Italie. Sur ce passage et la politique bonapartiste en Italie, les spécialistes ne seront pas forcément d'accord, puisque l'auteur minimise l'ampleur du mouvement révolutionnaire et préfère souligner l'antécédence réformatrice des souverains autrichiens ou bien les effets durables de l'implantation de la France durant le Consulat et l'Empire. Le *Triennio* ne reçoit donc que peu d'attention. En revanche, le Directoire est mis sur la sellette, en ce qu'il perd peu à peu la direction des armées qui agissent comme bon leur semble. Le premier cas se manifeste en Italie, où Bonaparte « révolutionne » divers États contre le gré des directeurs parisiens. Nous sommes en 1796. En six mois, et par la grâce de ses victoires, le général « italice » devient le seul maître à bord. De là date aussi la prise de conscience de son

génie et de sa force. C'est là encore qu'il acquiert le prestige qui va être le sien, et qu'il prouve à l'univers la diversité de ses talents : tant civils que militaires.

L'image qui ressort du Directoire est donc loin d'être positive. Vu par Bonaparte, il s'agirait d'une bande d'avocats dépourvus de charisme et d'ambition qu'il méprise, parce que, suggère Patrice Gueniffey, il était méprisable – en raison de sa faiblesse, de ses divisions et de sa versatilité. Sa seule force résiderait dans les victoires. On comprendra que le coup d'État manigancé par Bonaparte et Sieyès soit par avance motivé, non seulement parce que le Directoire aurait été discrédité en France et à l'étranger, mais aussi parce que le Grand Prêtre Sieyès s'y était volontairement plié et que l'opinion y aurait été favorable. Patrice Gueniffey insiste toutefois sur le souci de « légalité » qui entoure ce coup d'État et sur le désir de Bonaparte de se démarquer de ceux du Directoire par un appel à la modération. L'auteur réhabilite par ailleurs les députés des Cinq-Cents, qui n'auraient pas fui comme des lâches devant les troupes de Murat, mais quitté la salle en silence. Que l'un des chapitres soit intitulé « le dernier jour de la Révolution » peut toutefois surprendre. Bonaparte ne la poursuit-il pas sur bien des plans ? N'est-il pas justement le roi (ou mieux le prince) de la Révolution ? Cela suggère en tout cas un grand changement et un épisode clé de la vie de Napoléon Bonaparte : celui du Consulat.

Le danger de voir la Révolution tomber entre les mains d'un militaire avait depuis plus longtemps été envisagé : par Mirabeau d'abord, par Robespierre ensuite, et par bien d'autres encore. Bonaparte avait beau se dire « le plus civil des généraux », comment allait-il se comporter une fois au gouvernail de l'État ? Patrice Gueniffey décrit les diverses étapes qui peu à peu éliminent l'abbé Sieyès et sa constitution de la scène principale. Bonaparte prend le devant de cette scène et impose un ordre républicain où ce n'est plus le législatif qui domine, mais l'exécutif. Les assemblées sont réduites au néant et ne sont plus que le fantôme d'elles-mêmes. La représentation nationale n'est plus qu'apparence. À l'anarchie, la terreur, la corruption qui auraient marqué les époques révolutionnaires, Bonaparte se flatte de substituer ordre et autorité. Mais il n'y parvient qu'en usant et mésusant des moyens mis en œuvre par ses prédécesseurs – notamment la Convention. À savoir par la répression, la terreur, et l'anéantissement de toute opposition. Sur ce point, du reste, Patrice Gueniffey, qui cite Howard Brown dans sa bibliographie, ne paraît pas avoir tiré tous les enseignements formulés par cet auteur. Il note, c'est vrai, quelques destitutions dans les départements – plus importantes à Paris où 70 % du personnel municipal est destitué -, des velléités répressives à l'endroit de trente-sept opposants notoires qu'il est contraint de rapporter devant le tollé qu'elles provoquent, mais il fait curieusement silence sur celles qui suivent. C'est ainsi qu'en l'an IX, pas moins de 1 400 à 1 500 personnes sont exécutées par des commissions militaires et des tribunaux d'exception ; et en l'an X, 900 à 1 000 personnes. Bonaparte échange la répression anarchique de l'an II contre une répression contrôlée d'en haut qui n'est pas moins arbitraire – ou qui l'est plus même puisqu'elle est contrôlée d'en haut. Les 104 Jacobins innocents, déportés en 1801, ne sont qu'une goutte d'eau dans la vague « d'assainissement » qui inonde le pays entre 1800 et 1802. De ce point de vue, Marx avait raison de comparer l'avènement de Bonaparte à la Terreur (p.537). Mais ce que ni Marx, ni Patrice Gueniffey (logique pour ce dernier, qui s'arrête ici en 1802) ne disent, c'est que la terreur consulaire ne s'arrête pas en 1802. En 1810-1811, entre 4 500 et 4 700 personnes végètent dans les seules prisons parisiennes (en 1793, il y en avait 1 500, et, au plus fort de la prétendue Terreur, quelque 7 000 – et encore parce que la justice était alors centralisée à Paris) ; 1 200 prêtres attendent à Civitavecchia la destination de leur déportation ; et combien d'autres encore qui seront incarcérés en Corse, au château d'If, au fort de Ham ou dans la forteresse de Fénestrelles, à la frontière du Piémont. Patrice



Gueniffey relativise ces injustices en rappelant celles commises par le Directoire lors des trois coups d'État qui marquent son existence. Mais sont-elles compréhensibles de la part d'un gouvernement qui se dit fort et équitable ? Est-ce à ce prix que s'obtiennent ordre et autorité ?

L'auteur nous dit par ailleurs que Bonaparte ne croyait pas aux institutions mises en place par le Directoire (p. 277), mais quelques centaines de pages plus loin, il s'avère que le premier Consul poursuit, et surtout, parachève l'œuvre entreprise par les hommes qu'il a renversés. Stabilité financière, administration, codification, pacification. S'il y parvient, c'est non seulement grâce à son énergie, mais parce qu'il s'est acquis « le monopole de la décision » (p. 586). Il va plus loin certes, puisqu'il introduit le Concordat et la Légion d'honneur. Le chapitre sur le Concordat et sur ses causes est du reste particulièrement intéressant. Bonaparte l'a imposé à la fois à Rome et aux républicains français qui s'y opposaient. Et si, comme le suggère Gueniffey, Bonaparte est bel et bien un des plus brillants élèves de Machiavel, une telle politique trahit l'influence du penseur florentin. De fait, quiconque lira Patrice Gueniffey et le *Discours de Tite-Live* côte à côte sera frappé des affinités entre les actions du premier Consul et les bons conseils prodigués par Machiavel – que ce soit sur la religion, le rôle des apparences, la crainte ou la terreur, la nécessité de fonder des institutions nouvelles, la force des armes, etc.

Élève de Machiavel, Bonaparte est tout à la fois révolutionnaire et postrévolutionnaire, mais encore fils des Lumières, et proche des despotes éclairés – avant même la création de la monarchie consulaire de 1802. En lui fusionnent les contraires. Mais abondent également les contradictions. Il refuse le parlementarisme et préfère se fier à l'opinion publique. Mais comme toute voix discordante est muselée, il lui est impossible de savoir ce que pense cette fameuse opinion. De là le besoin d'avoir des correspondants qui lui communiquent franchement tout ce qui se fait et ce qui se dit (p. 580). Le chef autocrate se trouve en définitive pris à son propre piège. C'est là un sujet qui mériterait d'être étudié et qui trouvera sans doute place dans le volume suivant.

Cette brève synthèse sur un livre de plus de huit cents pages ne rend évidemment pas compte de la richesse des analyses – des batailles notamment que l'auteur aborde pour la première fois, des calculs stratégiques, des opérations diplomatiques, des manipulations politiques, et des hauts et des bas d'une vie privée mouvementée, inséparables d'une biographie digne de ce nom. Les chapitres sur l'Égypte, sur les idées de Bonaparte relatives à l'esclavage, sur les relations avec l'Angleterre et l'impossible pacification entre deux puissances rivales sont particulièrement passionnants. Gueniffey ne nie pas l'incroyable ambition qui s'empare d'un homme qui a découvert son génie, son autorité, son charisme, et qui ne partage pas les notions conventionnelles du bien et du mal. C'est là que resurgit Machiavel : la Virtù, pour lui comme pour Bonaparte, c'est « la tension du prince vers une fin politique moins morale qu'ordonnatrice ». Pour Machiavel, le prince en effet est hors normes et amoral. Le Premier Consul vu par Patrice Gueniffey répond plutôt bien à cette définition.

Annie JOURDAN

Lucien CALVIÉ, **Heine/Marx. Révolution, libéralisme, démocratie et communisme**, Uzès, Inclinaison Ed., 2013, 185 p., ISBN 978-2-916942-38-4, 15 €.

Sous un format réduit et en six chapitres enlevés, voici un livre qui compte car il soulève de grandes questions qui portent loin, aussi bien sur le plan de l'histoire des idées depuis le début du 19^e siècle, que des modalités de la rémanence du modèle révolutionnaire français dans l'histoire contemporaine de l'Allemagne, plus généralement de l'Europe. L'auteur, Lucien Calvié, est un germaniste éminent, évidemment bien connu des historiens de la Révolution en raison de ses travaux antérieurs, notamment de sa traduction/présentation des textes de Marx sur la Révolution inclus dans le livre de François Furet, paru en 1986 chez Flammarion, mais surtout par un grand nombre d'articles savants, dominés par deux ouvrages majeurs : l'ancien, *Le renard et les raisins. La Révolution française et les intellectuels allemands (1789-1845)* (1989), et le plus récent, *Le soleil de la liberté. Henri Heine (1797-1856), l'Allemagne, la France et les révolutions* (2006). D'ailleurs, au cours de ses développements, l'ouvrage dont il est ici question revient sur les travaux antérieurs de l'auteur, dont il constitue à la fois une sorte de synthèse référencée et approfondie et en même temps une présentation distanciée de dimension très théorique. Dans un monde et à un moment où l'histoire des idées et l'effort de conceptualisation sont systématiquement méprisés sous l'effet du battage médiatique, la parution d'un tel livre devrait susciter, outre un sentiment de gratitude envers un éditeur courageux, l'intérêt de tous les historiens qui veulent dépasser le strict horizon de leur travail habituel pour regarder plus loin, sans craindre l'altitude !

C'est qu'en effet, il est question de beaucoup de choses essentielles et quasiment de portée actuelle dans cet ouvrage, comme une réflexion originale sur le substrat et les implications culturelles de la réunification de l'Allemagne après 1989 par référence aux conditions de son unification après l'échec de 1848, comme la conception du pouvoir révolutionnaire institué par Lénine après la Révolution d'octobre en Russie et la continuité de l'État qui en est issu jusqu'à l'effondrement ultime, comme la problématique de la « liberté » au regard de l'histoire de la Révolution française (incluant la période de l'Empire, comme l'entendait Hegel, précisément cité) et de la manière dont on en a décliné les acceptions pratiques, théoriques et politiques, après 1815. En outre, on retiendra le fait que le livre fourmille d'expressions heureuses dont on espère qu'elles prendront place dans les essais historiographiques à venir : ainsi est-il question de « l'expérience malheureuse de la teutomanie judéophobe (p. 43) » qui fut l'un des versants pesant lourd dans l'héritage séculaire de la « misère allemande », formule que redouble la stigmatisation proposée du « vieux nationalisme teutomane, francophobe et judéophobe toujours renaissant » évoqué page 147, dont on a connu en France, au temps de Vichy, quand les effets du « paroxysme nazi (p. 44) » s'étendaient à l'est sur toute l'Europe jusqu'à Léninegrad, Moscou et la Volga, et depuis mais en sous-main, la capacité de séduction auprès du versant droit de l'opinion publique française.

Le propos de Lucien Calvié est de revenir sur la nature profonde des relations entre le poète Heine et Marx. L'auteur rappelle à juste titre le différentiel générationnel qui les sépare : Heine est né en 1797 à Dusseldorf sur la rive droite (« prussienne ») du Rhin, Marx vingt et un ans plus tard, à Trèves sur la rive gauche (ci-devant « française ») et devenue prussienne après 1814. Il traite avec précision de leur commune filiation hégélienne par disciples interposés, notamment à travers la figure centrale de Arnold Ruge, et de leur admiration partagée et critique pour un penseur abusivement présenté comme le thuriféraire de l'étatisme prussien alors même, comme l'a montré le regretté Jacques d'Hondt (cité par



Calvié) que Hegel n'a jamais cessé de se référer, à la France révolutionnaire qu'il exaltait déjà au temps de ses études à Tubingen mais qu'il pensait par la suite incarnée par le Napoléon-vainqueur, en qui il voyait le démiurge de la nouvelle Europe. Lié par l'amitié et une commune espérance, Heine et Marx se fréquentent à Paris en 1843-44 : l'un est un exilé qui considère la France comme son refuge, l'autre, Marx, dont le regard embrasse par la pensée et à la suite de ses déménagements, le nouvel espace de la mondialisation capitaliste et marchande de son temps. L'auteur insiste sur la proximité et la connivence qui marquent leurs relations : la reconnaissance de leur judéité originaire, rejetée par Marx, acceptée avec fierté et en un sens culturel par Heine, leur incroyable savoir littéraire et philosophique (dont témoignent les volumes de la monumentale « correspondance Marx-Engels » et les œuvres de Heine, écrites en français comme en allemand et abondamment évoquées et citées par Calvié), leur admiration partagée pour la combativité, le courage et la fraternité manifestée à leurs compatriotes, par les ouvriers et artisans « communistes » et républicains parisiens, leur empathie pour les milieux populaires, etc. Mais l'essentiel est consacré à ce qui séparera selon deux trajectoires différentes le parcours idéologique et politique de Heine et de Marx après l'échec terrible de la révolution de 1848 : la question du mode de production capitaliste pour Marx qui devient l'objet de son immense travail de recherche, la question de la révolution politique et démocratique support de tous les possibles à venir, à laquelle Heine demeure fidèle comme au premier jour. Le « communisme », figure ultime d'une démocratie enracinée dont Heine se dira l'adepte à la fin de sa vie, se montre bien différent de celui de Marx pour qui, négation de la négation, le communisme est d'abord la vérité pratique du mode de dissolution par la lutte des classes des rapports sociaux qui fondent historiquement, c'est-à-dire dans l'espace structurel du temps, l'accumulation du capital et la transformation de toutes les valeurs d'usage en valeurs d'échange. Lucien Calvié a raison de mettre l'accent sur cette différence fondamentale.

Cette même démarche de l'auteur le conduit à aborder au chapitre VI la fameuse question de la « coupure de 1845 » dans la construction de la pensée marxienne, coupure théorisée par le philosophe Louis Althusser dès 1965 dans *Pour Marx*, mais reprise et fortement repensée par la suite par lui-même et par nombre de commentateurs. Lucien Calvié y voit un « saut périlleux, voire mortel (p.170) » qui conduira aux plus extrêmes errements du « marxisme » par contraste avec l'idéal de démocratie libertaire, inspiré de l'exemple de 1789 et de ses suites, qui avait nourri depuis 1830 jusqu'à l'effondrement de 1848, les luttes transitionnelles vers un nouvel état des choses (on retrouve ici Ruge mais aussi beaucoup d'autres, tantôt issus du mouvement jeune-hégélien, tantôt sortis des luttes libérales et nationales à l'instar de Mazzini en Italie ou à Londres etc., que Marx et Engels critiquent dans le *Manifeste du parti communiste* paru à Londres en janvier 1848). Pour ma part, je ne partage pas ces vues en rappelant deux choses : la première, relative à la démarche d'Althusser qui fut si féconde par ses effets, la seconde portant sur la question du « marxisme ». L'énoncé du concept de « coupure » chez Althusser, peu à peu sorti de tout un processus de découverte de l'œuvre de Marx, relevait moins de l'expérience politique du philosophe que de sa volonté de démarquer le moment-Marx de la pensée théorique, de l'espèce de continuisme idéologique qui en faisait une nouvelle version de l'humanisme théorique hérité de l'*Aufklärung*. Ce faisant, Althusser importait méthodologiquement dans l'histoire des idées un concept opératoire puisé dans les travaux de l'épistémologie française (Bachelard, Koyré, Cavailles, etc.). Il en reconnut ensuite les limites, notamment au regard de l'histoire elle-même mais aussi pour avoir « oublié » l'aspect déterminant de la lutte des classes dans le processus de séparation de la science et de l'idéologie à laquelle procède Marx, conduisant à ce que ladite « coupure » conduise à mettre en valeur la distinction

déterminante entre science et idéologie. Il n'est donc pas faux comme l'indique Calvié dans son chapitre V, de montrer toute l'importance du moment 1848 dans l'approfondissement du concept de « coupure », mais il reste que la proposition althussérienne se fondant sur le texte de *L'idéologie allemande* (connu tardivement, en 1930) et aux *Thèses sur Feuerbach*, eut le grandissime mérite de mettre l'accent sur ce qui est devenu l'essence même de la « pensée-Marx », bien plus que du « marxisme » successif à quoi il me semble que Lucien Calvié, réduit un peu trop la dimension critique, inventive, répétitive, du Marx de la maturité, le Marx du *Capital* et des grands textes historico-politiques qui furent composés de 1850 à 1883. De là découle ma seconde réserve : « marxisme » ? Pourquoi pas : depuis un siècle et demi, l'appellation a trouvé son usage courant et le champ conceptuel de l'objet ainsi qualifié s'en est démesurément étendu. J'ai moi-même eu recours en 2009 à ce désignant dans un ouvrage que Lucien Calvié cite dans sa bibliographie. Mais précisément, cela signifie que dans son élaboration, la pensée-Marx, dans sa complexité problématique et critique, ne se résout pas à ce que nous en dit le prétendu « marxisme », ensuite et *ipso facto* que le « marxisme » lui-même s'avère infiniment plus divers et créatif que ne le supposent ceux qui le croient tout entier contenu dans les diverses vulgates : mieux vaut donc repartir de Marx lui-même et de celles et ceux qui s'y réfèrent. Reste que le souci qui inspire Lucien Calvié dans la conclusion de son livre, de fonder une « science de la liberté » sur une juste intelligence de la dialectique historique, d'une prise en considération solidement informée du réel, demeure une problématique essentielle. Je note, en outre, que dans la comparaison qu'il établit entre la pensée de Hegel et la critique qu'en faisait Marx (cf p. 102-106), tout comme Jean-Paul Sartre depuis *L'être et le néant* (1943) jusqu'à *Critique de la raison dialectique*, l'auteur recourt à l'emploi du mot *réalisme* dans l'acception de *matérialisme* ; peut-être, comme Sartre lui-même, le fait-il pour marquer son rejet du « matérialisme dialectique » qu'Althusser revendiquait ? En ce cas, la science de la liberté à laquelle il aspire relèverait moins de la nécessité que du vouloir subjectif : nous approchons ainsi de ce « matérialisme aléatoire » auquel le dernier Althusser se serait rallié, si l'on en croit quelques-uns de ses derniers disciples. Figure assez fréquente de l'ironie de l'histoire !

Anecdote : il y a une trentaine d'années, une étudiante allemande originaire de Constanz venue à l'université de Rouen, à qui je parlais de Heine et du jeune Marx, me déclara candidement : « Je ne sais rien de Marx et je croyais que Heine n'était pas un poète allemand mais un auteur juif qui écrivait surtout en français ». Le simple souvenir de cet échange me conduit à dire que le livre de Lucien Calvié dont la lecture m'a passionné (et toute son œuvre antérieure) peut assurément ne pas convenir à des adolescents fatigués. Mais il est d'une importance telle qu'il ne devrait jamais échapper à l'attention d'historiens de la Révolution française, elle-même saisie dans la longue durée de ses effets, dignes de ce nom.

Claude MAZAURIC

Rebecca COMAY, **Mourning Sickness. Hegel and the French Revolution**, Stanford University Press, 2011, 202 p., ISBN 978-0-8047-6126-0, 16,83 €.

Dans un livre bien connu sur Hegel, le philosophe Charles Taylor (*Hegel et la société moderne*, parue en 1979 et traduit en français en 1998) disait qu'il y avait deux sortes d'analyses de l'œuvre du philosophe allemand, celles qui sont claires mais qui détruisent leur sujet d'étude et les autres qui en rendent mieux compte, mais qui conduisent leurs



lecteurs à se reposer en lisant Hegel dans le texte. Un récent commentateur de Rebecca Comay ajoutait que celle-ci tenait une troisième voie, qui n'était pas médiane. Avouons que nous nous rallierons à cette position, faute d'avoir été capable ni de posséder parfaitement ce livre, ni de trouver un répit en lisant Hegel – même traduit. Pourtant le livre de Rebecca Comay mérite qu'on en rende compte, même s'il faut prévenir le lecteur que l'ouvrage n'est pas destiné aux historiens de la Révolution française. Il est donc vain de lui reprocher, comme certains commentateurs l'ont fait, de ne pas parler de Robespierre ou de la Terreur. L'intérêt du livre tient à la lecture de Hegel porteur d'une vision originale de la modernité. Pour la tradition philosophique allemande, la Révolution introduisait certes la modernité politique, mais l'échec des Français à s'en saisir pour établir un régime renvoyait leur insuffisance philosophique, tandis que les Allemands, mûrs philosophiquement, n'étaient pas capables politiquement de s'en saisir, les rendant seulement capables de participer à la restauration de l'ordre – ceci rappelant aussi un jugement de Marx. À partir de ce constat rebattu, Comay propose une lecture psychoanalytique de l'œuvre de Hegel, en s'appuyant sur les notions de deuil, de trauma, de mélancolie, d'incorporation, etc. La thèse principale étant que l'idéologie allemande est structurée autour de la mélancolie, née de l'absence de l'objet désiré, pour reprendre un vocabulaire psychoanalytique qui est celui du livre. Définissant l'histoire comme une expérience retardée et vécue au travers des expériences manquées des autres, comme un trauma transgénérationnel, elle n'entend pas pour autant faire une lecture psychologique mais bien de dégager la signification philosophique de cette position. Rebecca Comay estime que Hegel, en récusant la tradition allemande illustrée par Kant pour qui la vraie révolution étant morale, ne réussit pas pour autant à sortir des contradictions qu'il dénonce, notamment à propos de la terreur. Rappelons que Kant avait condamné le régicide qui détruisait les principes sur lesquels la révolution devait être fondée. En deçà de la recherche de Hegel pour dégager la rationalité du monde, Rebecca Comay estime que le philosophe fait une lecture de l'histoire en abandonnant une position de jugement de cet échec, mais en intégrant la négation même la liberté dans la fabrication d'une nouvelle conscience collective. D'une certaine façon, elle rejoint Charles Taylor soulignant que Hegel nouait l'héritage des lumières et la primauté de la raison, avec les attentes romantiques autour du sens des expériences communes pour que dans cette conflagration s'exprime la liberté humaine affrontée à ses limites et ses tentations. Il n'y aurait ainsi plus à chercher une misère de la politique ou de la philosophie dans les traditions française ou allemande, mais à voir dans l'œuvre de Hegel (et peut-être malgré ce qu'il dit, mais Charles Taylor avait adopté lui aussi une position critique) le moment où se fait le deuil (*mourning*) de la révolution et de la raison, au moment même de l'éveil (*morning*) du monde à la modernité. Concluons en disant simplement d'abord que les premiers chapitres sont plus accessibles que le dernier, ensuite que nul n'est obligé de lire un livre, mais que les interrogations qui sont portées ici méritent d'être méditées par tous ceux qui veulent bâtir des analyses globales sur la période et ses échos européens, enfin que ce compte rendu témoigne simplement des limites personnelles du recenseur.

Jean-Clément MARTIN

Marie-Pierre REY, **L'effroyable tragédie. Une nouvelle histoire de la campagne de Russie**, Paris, Flammarion, 2012, 317 p., ISBN 978-2-0812-2832-0, 24 €.

Voici une mise au point extrêmement claire et documentée sur la campagne qui a mis un terme à l'épopée napoléonienne voici deux cents ans, par la meilleure spécialiste française de la question, puisque Marie-Pierre Rey est professeure d'histoire russe à l'Université Paris1, et que sa biographie récente sur Alexandre 1^{er} fait autorité sur la question.

Nous cheminons au fil des pages avec la Grande Armée, nous en suivons toutes les étapes militaires, en un récit qui multiplie à chaque phase cruciale (l'entrée sur le territoire russe, la bataille de Borodino, l'occupation et l'incendie de Moscou, la volte-face de Maloïaroslavets, le retour vers Smolensk, le passage de la Bérézina, l'épouvantable retraite enfin vers Vilnius et l'épilogue tragique) les différents points de vue. Car la parfaite connaissance qu'a l'auteure de la langue et des archives russes permet de croiser à chaque fois les sources. Le grand intérêt de cet ouvrage réside dans la confrontation des regards et des témoignages. On se rend bien compte que cette campagne fut un gigantesque drame humain, et que la somme inouïe de souffrances endurées par les soldats de l'armée napoléonienne, fut également partagée par la population russe, que les doutes, les hésitations, le courage et les traits de bravoure, étaient le lot commun des responsables des deux camps.

Les actions proprement militaires sont retracées avec une grande précision, celles-ci étant toujours replacées par rapport aux stratégies affrontées ; la recherche de la bataille décisive pour Napoléon, l'esquive et la terre brûlée pour Koutouzov. Nous retiendrons tout particulièrement le récit de la bataille atypique de Borodino, la plus sanglante de toutes les batailles de l'époque moderne : « la bataille de Borodino ne devait pas entrer dans l'histoire par l'intelligence stratégique et la sophistication des actions menées, mais par le seul courage des combattants, luttant pied à pied, avec un acharnement héroïque, tant contre l'ennemi que contre leur propre peur, dans une sorte de préfiguration terrible de la guerre de position de 14-18. » (p. 156).

L'épisode moscovite est également retracé dans les moindres détails, avec un chapitre sur « Moscou libérée », appuyé sur les archives et correspondances russes, qui fait pendant à « Moscou occupée », où le tableau des pillages et destructions par l'armée française a pour contrepoint la « naissance du sentiment national russe » (p. 202). Le « moment » de septembre-octobre 1812 est bien un moment inaugural pour la Nation russe, tout comme le « moment » de mai 1808 avait été un moment inaugural pour la Nation espagnole. L'Empire napoléonien est un accoucheur des nations européennes, mais contre lui. Tout comme en Espagne, l'auteur montre bien comment ce sentiment national se forge à partir de la chute d'une ville symbole, autour de la fidélité à la dynastie et à la religion nationalisée. Avant la prise de Moscou, le pouvoir d'Alexandre n'était pas assuré, des doutes sur la capacité du commandement provoquaient un certain flottement, tandis que des soulèvements paysans éclataient çà et là, soulèvements que Napoléon ne put, ou ne voulut pas, exploiter. La force morale a changé de camp, et s'exprime désormais à travers les nombreuses proclamations patriotiques du tsar, ou du commandant supérieur Koutouzov, dont Alexandre et nombre de ses officiers se méfiaient de prime abord. Sur les ruines fumantes de Moscou, l'élan patriotique emporte tout, et les élites russes, rassurées sur le loyalisme populaire, peuvent inverser le message libérateur des héritiers de la Révolution française. Les Français sont désormais les « nouveaux mongols » qui menacent la civilisation universelle, et qui se comportent comme les ennemis du genre humain.

Le comportement de Koutouzov, son obstination dans la stratégie d'usure, malgré les accusations de mollesse maintes fois émises dans l'entourage du tsar, mais aussi son refus



d'un anéantissement total de la puissance française, est finement analysé. Le feld-maréchal a une perception très large des rapports de forces ; une destruction complète de l'armée française ne peut que faire le jeu de l'Angleterre, et il se méfie tout autant de la volonté hégémonique de celle-ci en Europe, que de la domination française sur le continent.

Il reste donc à épuiser l'adversaire, sans l'abattre complètement. Les ressources du haut-commandement français ne sont d'ailleurs pas entièrement paralysées, comme il est démontré pour le fameux franchissement de la Bérézina, où l'armée napoléonienne parvient à éviter la nasse fatale préparée par les Russes quelques kilomètres plus au nord. De là à parler de « victoire » française comme il est imprudemment avancé par quelques thuriféraires napoléoniens ! C'est oublier le coût humain extraordinairement élevé de cet épisode où l'héroïsme le dispute au tragique ; 15 000 morts et blessés du côté russe, 13 000 pour la Grande Armée, mais 5 000 civils et soldats pris dans un piège mortel, et 10 000 prisonniers.

Reste l'épilogue tragique de Vilnius, en l'absence de Napoléon rentré précipitamment à Paris où l'équipée du général Malet a révélé la fragilité de l'édifice institutionnel. Comme on cherchait vainement en 1800 ce qu'il y avait dans la constitution de l'an VIII en dehors de Bonaparte, on se rend compte en 1812 à quel point tout se délite avec l'éloignement du chef. Les survivants fantômes qui se rassemblent à Vilnius au début du mois de décembre vont être frappés par le typhus qui ravage la ville ; on est loin de l'accueil enthousiaste de la population, largement acquise à la cause polonaise, six mois plus tôt seulement. C'est le typhus qui a décimé ces moribonds accablés par la faim, la fatigue et le froid. Les cosaques n'ont fait que déverser les cadavres dans les fosses communes, rouvertes lors d'une campagne récente de fouilles archéologiques. La comptabilité macabre enregistre 200 000 à 250 000 morts, 150 000 à 200 000 prisonniers, dont un certain nombre feront souche en Russie. Si on ajoute 50 000 à 60 000 déserteurs, c'est le constat de la disparition globale de la Grande Armée qu'il faut dresser. Si les théoriciens répètent depuis le milieu du XVIII^e siècle que la guerre moderne doit viser à l'anéantissement des forces de l'ennemi, la campagne de Russie illustre le théorème de la « campagne décisive » ; et ce sont les Russes qui sont les bénéficiaires de la démonstration. Mais à un prix tellement élevé qu'on s'éloigne des paramètres théoriques ; la justification de la guerre moderne, c'est que sa croissance en intensité était compensée par son économie en vies humaines. Or, aux pertes françaises, il faut ajouter les 300 000 Russes, morts, blessés et prisonniers. Le titre de cette excellente synthèse est ainsi pleinement justifié ; avant tout une « effroyable tragédie » humaine.

Un cahier central d'illustrations prolonge la diversité des points de vue exposée au cours du récit par une diversité des supports iconographiques qui portent l'événement. Il faut particulièrement attirer l'attention sur les *lubki*, « ces petites gravures aux couleurs vives, qui, illustrant des saynètes et des contes, sont vendues sur les marchés ou dans les foires, et décorent les maisons » (p. 208), qui sont les vecteurs du patriotisme russe.

En dépit de quelques rares manifestations commémoratives du bicentenaire de l'événement, nous n'avons pas de synthèse récente. En France, la lecture de la campagne de Russie se fait encore au prisme de la victoire ou de la défaite. La grande originalité du livre de Marie-Pierre Rey est de nous sortir de ce cadre contraint, et de l'exceptionnalité française (dans la prouesse ou dans le malheur), pour nous plonger dans une histoire plurielle et affrontée.

Didier MICHEL, **Du héros de Rennes en 1788 à la contre-révolution, Blondel de Nouainville, l'itinéraire d'un noble normand**, Cherbourg, Isoète, 2012, ISBN 978-2-35776-042-4, 23 €.

Andy Warhol avait avancé que chacun devait avoir droit à son quart d'heure de gloire : sans doute fut-ce le cas du chevalier Blondel de Nouainville (1753-1793), le 10 mai 1788. C'est d'un « inconnu presque célèbre », pour reprendre l'heureuse formule de Jean-Clément Martin, dont Didier Michel, au terme d'une recherche de doctorat, se propose de restituer le parcours, à partir principalement de sa correspondance conservée à la bibliothèque municipale de Cherbourg (ms. 154). La brève notoriété du personnage, dont le destin demeure dans une semi-obscurité (une biographie de Charles Morain de Sourdeval publiée en 1846 a longtemps fait référence), n'est pour autant guère anecdotique et soulève bien des questions d'une certaine fraîcheur historiographique.

La reconstitution d'une biographie sur le substrat d'une correspondance étayée par les sources classiques des archives départementales et de la défense car Nouainville, après une courte carrière à bord des vaisseaux de la Compagnie des Indes (1766-1769), devient officier dans le régiment Rohan-Soubise en 1775, n'est pas sans poser un certain nombre d'interrogations méthodologiques : notamment lorsqu'il s'est agi de reconstituer l'évolution de sa position à l'égard de la Révolution entre les deux moments forts de son existence que sont la journée de Rennes de 1788 et son passage tardif à l'émigration en 1792. Là se trouve tout l'intérêt d'une trajectoire fulgurante qui s'achève sur les champs de bataille de la région de Bergues, sous l'uniforme des troupes contre-révolutionnaires anglaises, l'année suivante.

L'ouvrage, d'une grande qualité éditoriale, aurait sans doute gagné à une plus grande rigueur dans le choix de certaines de ses illustrations et à être moins chronologique dans son découpage pour mieux rendre compte justement des enjeux méthodologiques qui le traversent. Ainsi le plan composé de cinq parties reprend-il les origines de la famille (chapitre I), la période qui précède la journée de mai 1788 (chapitre II), la journée elle-même (chapitre III), puis un découpage dont le bornage semble moins évident, allant de 1788 à 1791 (chapitre IV) et de 1791 à 1793 (chapitre V). L'auteur a choisi d'agrémenter son propos de riches annexes et d'index appréciables et n'a guère négligé de bien mettre en évidence les sources successives de la construction et de la récupération d'une mémoire, notamment sous la Restauration, où s'alimente une légende rose du chevalier de Nouainville en héros monarchiste (duchesse d'Abrantès) et celle plus érudite, à défaut d'être toujours plus exacte, au XIX^e siècle, des notices biographiques régionales.

Si la trame problématique centrale relève de la compréhension des formes de l'adhésion de Nouainville à la cause révolutionnaire, l'auteur a la prudence de ne pas user sans de grandes réserves des notions de personnage historique (p. 81), d'événement (p. 79) ou de celle, plus indéterminée encore, de modération. Il fait, en revanche, affleurer d'autres composantes de la réflexion tout à fait déterminantes : notamment celle de la délicate promotion sociale d'une très petite élite normande dont l'anoblissement n'est guère soutenu par la fortune et qui se voit, par son relatif manque d'aisance, reléguée à la fois à la lisière du second ordre et à la marge des réseaux endogames ascendants, avant la Révolution. L'origine de l'anoblissement familial demeure d'ailleurs obscur : s'agit-il de l'achat d'un office de conseiller du roi par le grand-père de Nouainville, vers 1746 (p. 16), qui vient étayer un processus lent d'agrégation taise au second ordre (annexe I) ? Il n'en demeure pas moins que le destin d'un cadet de famille sans fortune condamne le chevalier à une carrière militaire à la promotion lente, aux villes de garnisons, voire aux expéditions lointaines



vers Saint-Domingue : au final, Didier Michel donne à voir l'ordinaire du casernement, au travers d'un usage rigoureux des sources concernant le 84^e régiment d'infanterie (SHD, cote 4M74). Mais il montre aussi les limites d'une ascension sociale d'Ancien Régime, par l'abandon de la seigneurie éponyme, le déclassement relatif de son frère aîné que ses revenus réduisent à la « marge de l'indigence » et interroge par-là même l'accueil fait par cette très petite noblesse aux premiers soubresauts révolutionnaires.

Comment qualifier Blondel de Nouainville et saisir les motivations qui sont alors les siennes ? Frustration sociale d'une élite dont les horizons se rétrécissent ? Noble libéral, réformateur chrétien, monarchiste fidèle ou idéaliste « fanatique d'honneur » (p. 61) ? Les étiquettes ne suffisent guère à donner une cohérence définitive à une trajectoire par essence mobile et évolutive. Les limites de la correspondance comme source se font ici sentir, surtout après le coup d'éclat de mai 1788 : la querelle entre le Parlement et le pouvoir royal donne lieu à Rennes, ce 10 mai, à une émotion populaire qui offre au jeune officier l'occasion de s'interposer entre la foule et ses hommes chargés de protéger les représentants du roi. La postérité du geste est relayée par les journaux (*Courrier de l'Europe*, *La Gazette de Leyde*, *Les Étrennes de la Vertu*), tandis que la fulgurante notoriété de Nouainville recompose pour un temps les réseaux de sa sociabilité épistolaire (Dumouriez, le futur général Moreau, Blondel d'Azaincourt...). Ses lettres sont-elles le reflet de ce qu'il pense ou sont-elles le jouet de courants d'influences politiques parfois contradictoires ? Les réseaux de l'écriture sur soi n'ont pas toujours les mêmes ressorts historiographiques que l'écriture de soi. Par ailleurs l'interprétation même de l'initiative de Nouainville se trouve saisie d'ambivalence au regard de la suite de la Révolution : perçu comme un acte de courage et d'apaisement en 1788, que devient son exploit après la révolte grenobloise et l'affaiblissement de l'absolutisme ? Didier Michel montre bien toute la difficulté de l'interprétation d'un fait élevé à la condition d'événement : dans le fond, la geste de Nouainville ne doit-elle pas être considérée comme la traditionnelle protection apportée par les nobles bas-normands aux jacqueries du XVII^e siècle (p. 77) et peut-être plus encore comme un défaut de fermeté dans la représentation de l'autorité royale face au Parlement qui aura de lourdes conséquences ? Cette ambivalence reflète celle du profit qu'en tire l'intéressé : s'il est décoré de la prestigieuse croix de Saint-Louis, sa carrière militaire n'en connaît pas pour autant une évolution significative.

Se pose alors la question du lent « retournement » de Nouainville contre la Révolution, après 1791 au sujet duquel la correspondance nous est d'un faible secours. L'armée d'Ancien Régime se voit progressivement réformée, notamment dans la promotion de ses cadres, et chargée d'assurer l'ordre auprès des administrations civiles des départements et des districts. Le parcours de Nouainville, reconstitué minutieusement par Didier Michel autour de Nantes, souligne les enjeux politiques d'un cantonnement concernant par exemple l'installation des prêtres constitutionnels (p. 117), la résistance des campagnes à la nouvelle constitution et la contagion du soulèvement vendéen voisin. S'il est difficile de faire la part entre la conscience d'un officier et son devoir, il est avéré que les tensions entre les institutions civiles et militaires en matière de versement de la solde ou de répartition des troupes d'une part, mais aussi celles internes à l'armée d'autre part, compliquent singulièrement la tâche d'un officier qui approche de la quarantaine. Les faibles perspectives d'une promotion au grade de capitaine, en 1792, l'auraient obligé, soit à quitter son régiment, soit à entamer une nouvelle campagne (la troisième) vers les Antilles avec un faible espoir de retour. La conjonction de ces mobiles, renforcée par un effet « d'entraînement dans l'émigration », décident de son départ vers l'Angleterre, fin 1792, ainsi que de son engagement fatal dans la

Légion de la Châtre baptisée pour l'occasion Loyal-Emigrant. C'est probablement à Furnes qu'il est mortellement blessé le 21 octobre 1793.

Le tour de force de Didier Michel consiste à rétablir, sans déterminisme, les inflexions progressives d'une trajectoire à la fois sociale, militaire et politique, sans la naïveté d'en déduire une relation globale de la noblesse à la Révolution qui lisserait tout le caractère empirique d'une démarche individuelle dans l'enchevêtrement de ses enjeux.

Richard FLAMEIN

Jean-Clément MARTIN, **La machine à fantômes. Relire l'histoire de la Révolution française**, 2012, 314 p., ISBN 978-2-36358-029-0, 22 €.

De manière concomitante à sa vaste synthèse sur la Révolution française (*Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, 2012, 630 pages), Jean-Clément Martin nous propose un recueil d'articles déjà publiés, mais présentement remaniés, amplifiés. Dans cet ouvrage, il s'en tient, comme dans son *Histoire de la Révolution française*, à une méthode précise : d'une part décrire au plus près les faits, en multipliant les points de vue, et en prenant en compte la capacité d'invention des acteurs individuels face au collectif, d'autre part se situer à une certaine distance des catégories historiographiques tout en utilisant, le cas échéant, telle ou telle perspective liée aux interprétations historiographiques. Cependant, entre description et interprétation, il fait également appel, comme à son accoutumée, à la mémoire de l'événement révolutionnaire au cours de la période contemporaine, en particulier d'un historien à l'autre, d'une commémoration à l'autre, sur fonds de luttes politiques et idéologiques. Son livre constitue donc une leçon de méthode à tout point de vue.

La majeure partie des articles concerne la question de la violence en Révolution : la guerre de Vendée, qu'il connaît bien, et ici tout particulièrement le massacre de Machecoul, mais aussi et surtout la Terreur, à la fois dans son émergence événementielle (l'assassinat de Marat par Charlotte Corday) et dans sa rhétorique contemporaine. Il s'intéresse aussi aux violences plus quotidiennes, à l'exemple des violences sexuelles. L'abord de « l'histoire de la Révolution et de la violence » (p. 121) est donc l'une des principales caractéristiques de son ouvrage. C'est là où il apparaît, autour du bicentenaire, tout « un univers peuplé d'idéal-types » issus de la philosophie et de la science politique, qui brouillent souvent la connaissance de l'événement. Il se propose donc d'interroger d'abord les conditions historiques de l'avènement de la Terreur, constamment refusée par le législateur, et pourtant mise à l'ordre du jour dans le mouvement révolutionnaire lui-même, puis d'évaluer l'ampleur des fantômes accolés à la Terreur de 1793. L'amplification du mouvement vers la Terreur relève avant tout d'une pression toujours plus forte des acteurs populaires et de leurs mots d'ordre, comme nous l'avons montré dans un travail de facture discursive. Jean-Clément Martin insiste plutôt sur le fait que les conventionnels instaurent un gouvernement révolutionnaire de manière à éviter l'institutionnalisation d'une telle demande de mise à l'ordre du jour de la terreur. Nulle présence d'un « système de terreur » donc, si ce n'est dans le vocabulaire. Et pourtant, dès la chute de Robespierre, les fantômes se déchaînent autour de l'image de la Terreur, et continuent leur ravage jusqu'à nos jours.

Un autre front de la violence révolutionnaire est tout aussi présent dans la mémoire contemporaine, la guerre de Vendée, véritable invention prédisposant aux fantômes dès les massacres de Machecoul de mars-avril 1793, certes bien réels, mais amplifiés (160 tués et



non 800 selon les archives), surtout par des récits horribles dès la Révolution. Jean-Clément Martin s'interroge pour savoir s'il s'agit vraiment d'une « guerre contre-révolutionnaire » comme le dit usuellement la mémoire de l'événement, au nom de la nécessité d'un récit inéluctable des événements. Il la resitue dans le contexte de l'obsession du complot, alors que les forces en jeu, côté vendéen, sont au départ plutôt dispersées et étiées. Chaque camp diffuse une image particulièrement menaçante du camp adverse, surtout après l'échec de la première répression républicaine. Devenu un fait national, le soulèvement de la Vendée se trouve pris dans les enjeux autour de la mise à l'ordre du jour de la Terreur, suscitant une répression de masse de la part des républicains. L'image du barbare vendéen isole la Vendée et facilite d'autant plus la justification d'une telle répression. La mémoire de « la guerre de Vendée » accentue cet imaginaire, dans la mesure où la Vendée est mise très longtemps hors cadre de l'analyse historique, et aussi du fait que nombre des sources ont été détruites au cours de la guerre. Jean-Clément Martin voit donc dans la guerre de Vendée le point limite de la commémoration de la Révolution française face à la violence.

Comment peut-on alors écrire l'histoire de la Révolution française dans un tel univers de fantasmes, amplifiés par les lectures contemporaines de l'événement ? Qui plus est, les commémorations successives ont ajouté des couches interprétatives sans fin jusqu'au point de rendre inaudible l'événement, ou plus exactement évanescents comme ce fut le cas en 1989 avec la commémoration de Valmy. Jean-Clément Martin défend ici et à juste titre que la Révolution française est une manifestation exemplaire de la volonté politique et que tout imaginaire contemporain qui ne réactive pas une telle volonté se condamne à multiplier les avatars mémoriels. Le cas de Charlotte Corday, dont Guillaume Mazeau s'est fait l'historien, est exemplaire en la matière. Véritable « machine à fantasmes » déployée à l'infini sur le Web d'un côté, cette « héroïne à l'envers » est certes l'exemple même de l'image négative de la femme en Révolution. Mais femme active dans la singularité même de son acte d'engagement politique et moral, elle redevient sous la plume de l'historien, porteuse d'une responsabilité historique irréductible à l'imagerie de la Contre-Révolution. Le cas des femmes en révolution est plus largement abordé sous l'angle des femmes soldats présentes dans les armées révolutionnaires et contre-révolutionnaires. Jean-Clément Martin les recense, tout particulièrement dans le contexte de la guerre de Vendée, avant que le Convention Nationale décide le 30 avril 1793 qu'elles doivent quitter les armées révolutionnaires. Il mentionne les trajectoires individuelles de certaines d'entre elles, recherche leurs motivations, surtout familiales – elles suivent un soldat de la famille – et s'interroge sur leur apparence, avec le port d'habits masculins. Cependant, abordant le cas plus général des femmes en révolution, il en conclut que les hommes révolutionnaires tendent à instrumentaliser les actes des femmes, dans leur souci de contenir leur indépendance dans les limites de la frontière entre le civil et le politique. Nous n'irons pas plus loin dans la présentation de ce riche panorama, dont nous n'avons pas épuisé tous les thèmes. Retenons une nouvelle fois que l'historien y trouvera matière à une réflexion de méthode sur la manière de faire l'histoire de la Révolution française au sens le plus large, mémoire incluse donc.

Jacques GUILHAUMOU

Olivier FERRET, Anne-Marie MERCIER-FAIVRE, Chantal THOMAS (éd.), **Dictionnaire des vies privées (1722-1842)**, Oxford, Voltaire Foundation, 2011, 450 p., ISBN 978-0-7294-1009-0, 86,10€.

« La vie privée », « La vie privée et secrète », « Anecdotes sur... » est un genre littéraire très en vogue au XVIII^e siècle et encore au début du siècle suivant. Certaines œuvres relevant de cette catégorie d'écrits ont pu se vendre à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. Ces ouvrages, aujourd'hui tombés pour la plupart dans l'oubli le plus complet, sont des libelles censés révéler la réalité d'un personnage connu – les contre-exemples faisant la propagande pour un individu sont rarissimes – en étalant sur la place publique ses petits côtés, ses secrets et pire encore ses turpitudes, avec un goût marqué pour ses vices et déviances sexuelles. Œuvres du moment, ces écrits sont souvent rédigés à la hâte et sans soin. Aussi ont-ils souvent des « suites » dans lesquelles on reprend des arguments et on corrige de grossières bévues (voir notice 115). Les auteurs, presque toujours anonymes, tentent de donner à leurs calomnies un caractère d'authenticité en se réfugiant dans la fiction de documents secrets découverts par hasard (ex. portefeuille oublié).

Les personnages et les groupes les plus divers inspirent les « écrivailleurs », le mot est de Robert Darnton, auteurs de ces « vies privées ». Les personnages de premier plan (Louis XV, Madame de Pompadour, Marie-Antoinette, Louis-François de Conti, Chaumette, Marat, Mirabeau, Robespierre, Bonaparte, Charles X...) ont naturellement les faveurs des auteurs de ces écrits. Mais on trouve aux côtés de ces personnages historiques, des individus beaucoup moins connus, des célébrités passagères (le régicide Damiens, les criminels Bastide et Jausion, le mythomane Bruneau), des groupes sociaux (les Français en 1779, les ecclésiastiques français en 1791, les « illustres modernes » en 1788) et même des personnages de pure invention (Mayeux, prototype du bourgeois de 1830). Ces écrits à prétentions historiques prennent, il va sans dire, de singulières libertés avec la vérité factuelle. Ils méritent cependant toute l'attention de l'historien. Ces œuvres obscures, ces fictions partisans, ces textes souvent peu sérieux où abondent les mauvaises plaisanteries et les calembours gras, ont pu, en effet, exercer une certaine influence sur les esprits de leur temps. Les vies de Marie-Antoinette, les secrets de la cour de Louis XV et de Louis XVI n'ont pas peu fait, comme on le sait, pour la réputation exécrationnelle des membres de la famille royale et la construction de mythes. Leurs lointains effets sont encore perceptibles dans notre imaginaire. Comme le note Robert Darnton dans une belle préface, ces fictions reflètent ainsi, et c'est leur second avantage, une version des événements, qui fait elle-même partie de l'histoire. Grâce à elles, on peut notamment mieux saisir les goûts et les fantasmes du public de la fin de l'Ancien Régime et des débuts du XIX^e siècle (place importante de la pornographie).

Une telle source méritait une étude étendue et synthétique. C'est ce qu'a réalisé avec brio une équipe pluri-disciplinaire travaillant sous la direction de Olivier Ferret, d'Anne-Marie Mercier-Faivre et de Chantal Thomas. Sont présentées dans cet ouvrage 142 « vies privées ». Pour chacune d'elles, on fournit un appréciable résumé de l'ouvrage, des indications précises sur le contexte dans lequel il paraît ; on présente également les acteurs en présence, l'auteur, les caractéristiques des exemplaires utilisés. La notice indique enfin les différents lieux où on peut consulter l'ouvrage et sources bibliographiques à consulter. Toutes ces fiches, d'une grande clarté, sont précédées d'une ample introduction formant une substantielle étude sur le genre des « vies privées » (p. 1-135). Une table chronologique des œuvres, une courte, mais solide, bibliographie et un précieux *index nominorum* complètent ce travail. Avec cet ouvrage venant s'ajouter à la série déjà riche de dictionnaires, dont la



Voltaire Foundation nous gratifie depuis plusieurs années, nous tenons un excellent outil de recherche en histoire des idées.

Christian ALBERTAN

Julia V. DOUTHWAITE, **The Frankenstein of 1790 and Other Lost Chapters from Revolutionary France**, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 2012, 317 p., ISBN 978-0226160580, 43,10 €.

Spécialiste d'histoire littéraire de la France, l'auteure avait déjà montré sa connaissance de la littérature des Lumières dans un précédent ouvrage, *The Wild Girl, Natural Man and the Monster : Dangerous Experiments in the Age of Enlightenment* paru en 2002. En appliquant cette compétence à quatre cas particuliers, la marche des femmes sur Versailles en octobre 1789, la création du personnage de Frankenstein, la mort du roi en 1793, enfin les retombées de l'exécution de Robespierre, elle incite à des relectures stimulantes. Le livre illustre en quelque sorte la formule de Louis Jacob, citée dans le livre, écrivant « aussi la vérité de l'histoire, sur ce point (en l'occurrence la vie de Robespierre) comme en tant d'autres, ne sera pas probablement ce qui a eu lieu mais seulement ce qui en sera raconté ».

Dans les quatre études de cas, le même protocole est suivi : après une exposition des faits et du débat historiographique, l'auteur présente des interprétations contemporaines, puis des réinterprétations fictionnelles, avant une « coda » postérieure, éventuellement très récente. Ainsi pour prendre le dernier article, consacré à la façon par laquelle la littérature a mis fin à la Terreur, l'auteur, après avoir exposé les analyses les plus récentes sur la « terreur », s'intéresse aux comptes rendus quotidiens des journaux de 1793, ce qui met en lumière la sécheresse des listes de condamnés, avant de se pencher sur des récits post-thermidoriens, consacrés à la recherche et à la condamnation des criminels responsables des atrocités. Cet enchaînement explique « l'immortalité » que Robespierre acquiert ainsi au travers des pamphlets, dénonciations et tableaux qui brodent inlassablement sur les exécutions, parfois en recourant à des langages symboliques ébouriffants. Dans cet ensemble fantasmagorique, l'auteur place à juste titre des romans, des « histoires secrètes », mais aussi des biographies, y compris celle que Jean Artarit publia récemment aux Presses du CNRS. La coda du chapitre évoque le conte des deux villes de Dickens et les pages de *Bouvard et Pécuchet*, lorsque Flaubert les fait étudier la Révolution.

La même démarche est appliquée à la mort du roi, en insistant sur la fabrication ambiguë du roi « pitoyable » (digne de pitié et peu digne d'intérêt) qui traverse l'opinion du temps et dont rend compte deux œuvres littéraires, *Le cimetière de la Madeleine* de Regnaut-Wrin et les *Lettres* de Helen-Maria Williams, après l'étude de l'exploitation « commerciale » des images du deuil. La coda, plus surprenante, est conduite autour du *Père Goriot*, le roman d'Honoré de Balzac, centré sur le personnage du père se sacrifiant pour le bonheur de ses filles qui le rejettent. Tout aussi peu classique, l'itinéraire suivi pour rendre compte de la marche des femmes d'octobre 1789. Après avoir rappelé les interprétations de l'historiographie actuelle (marche spontanée, exercice de démocratie directe, ou agression calculée) l'auteur montre que l'image qui reste est la dénonciation de l'action féminine, dont les ultimes échos se retrouvent dans la somme de Franck L. Baum, publiée à partir de 1900, lorsqu'il met en scène Jinjur, la générale de l'armée révolutionnaire féminine, dans le monde merveilleux d'Oz. Ainsi s'établit depuis 1789 la veine des caricatures qui passe par le rejet des Vésuviennes de 1848, des Pétoleuses de 1871, et des suffragettes de la fin du

XIX^e siècle. Cet éclairage apporte une réponse à l'énigme posée par la marche des femmes, moment paradoxal qui les vit commander aux hommes avant d'en subir les critiques vives et durables.

L'aller-et-retour entre littérature et histoire est certainement le mieux réussi à propos du personnage de Frankenstein. L'auteur retrouve la première création de ce héros, appelé Frankenstein, par le publiciste français Nogaret, qui publie deux versions du livre, en 1790 et en 1795. Elle fait ensuite le détour par le monde des automates et des machines, pour donner une leçon sur le rapport entre mécanique, nation, pouvoir et place des femmes, avant une coda dédiée, logiquement, au roman de Mary Shelley, qui raconte les ravages provoqués par le monstre imaginé par Victor Frankenstein. Il s'agit alors de la dénonciation de l'utopie révolutionnaire, incapable d'assurer par la machinerie le bonheur de la vie familiale et échouant finalement par le silence imposé au « père ».

Cette lecture stimulante a ses avantages et ses limites. Elle rappelle que les lignes sont toujours brouillées entre faits et récits, entre interprétations et emplois de tropes littéraires, et qu'il n'y a aucune linéarité entre les différentes réactions nées d'un événement historique. Elle ouvre cependant des pistes parfois infinies, au risque de se perdre dans un dédale interprétatif. Quel sort faire, par exemple, à tous les réemplois de Frankenstein, y compris lorsque le journal satirique *Punch* se sert du monstre pour critiquer le peuple irlandais en 1882 ? Relevons quelques coquilles, comme l'attribution du titre de général à Carrier, p. 176. La conclusion est une invitation méthodologique à nouer fermement les analyses contextuelles et les recherches comparatives pour refuser les amalgames trop rapides. Mais en s'embarquant finalement dans ce qui est en soi un véritable article sur l'utilisation délirante des icônes féminines de la Révolution française en ce début du XX^e siècle, le propos perd de sa force. Reste un livre, militant, exigeant, très érudit, qu'il convient de méditer et d'utiliser pour s'engager dans les renouvellements nécessaires de l'histoire culturelle et comparatiste.

Jean-Clément MARTIN

GRAND ORIENT DE FRANCE, **220^e anniversaire de la République**, Actes du colloque du 22 septembre 2012, Paris, Conform, 2012, 111 p.

Ce petit volume d'actes du colloque tenu en l'hôtel du Grand Orient de France à Paris à l'occasion du 220^e anniversaire de la République s'inscrit dans le programme des « États généraux – le terme connaît actuellement un succès tous azimuts – de la cause républicaine ». De fait, c'est bien la défense et l'exaltation de la « cause » qui caractérisent ce petit volume dont la mise en forme traduit une certaine précipitation – les coquilles ne sont pas rares. Certes, les organisateurs en appellent à la caution des grands anciens. Ainsi, la présence de Michel Vovelle – annoncée comme non programmée à l'origine, mais bien mise en valeur – permet de relier la rencontre de 2012 aux travaux stimulants du colloque organisé dans les mêmes lieux en 1984 sur « Franc-maçonnerie et Lumières au seuil de la Révolution française » – il réunissait notamment Ernest Labrousse, Daniel Roche ou encore Ran Halévi. Le risque de confusion des genres est évident et l'avant-propos du Grand Maître José Gulino donne le ton d'une « célébration », le terme est revendiqué, certes laïque, mais célébration tout de même : « Il s'agit bien pour le Grand Orient de France d'une célébration de la République et non d'une commémoration d'une simple date, une date qui devrait pouvoir légitimement faire partie, dans les années à venir, de notre calendrier événementiel



régulier, tant la part que les francs-maçons ont prise à la construction de la République est grande » (p. 7). Significativement, en fin de colloque et de volume d'actes, le Grand Maître reprend la parole et la plume pour convoquer aussi bien Lao Tseu que Henri Bergson et conclure en ces termes la célébration du 220^e anniversaire : « Nous devons en conséquence agir pour que chacun de nos citoyens connaisse, dans les trois champs d'action – social, économique et politique – la réaffirmation concrète des principes fondateurs de liberté, d'égalité et de fraternité. La laïcité dont le candidat François Hollande nous a promis dans ce Temple la constitutionnalisation en novembre dernier. Nos espoirs sont blessés. Mais notre volonté et notre lucidité restent intactes. C'est dans cet esprit et fort de ces convictions que j'ai proposé la rédaction de Cahiers de doléances portant sur la République, la citoyenneté et la laïcité qui seront remis aux pouvoirs publics » (p. 103).

Au-delà de la récupération qui est le fait de toute institution adoptant la posture de la célébration, le risque tient d'abord à la confusion entre l'histoire officielle d'une obédience maçonnique et l'histoire universitaire dont on sait les difficultés en France à reconnaître la légitimité du champ des études maçonniques. L'amalgame d'une recherche proprement académique sur la Franc-maçonnerie des XVIII^e-XX^e siècle avec une maçonologie non scientifique faite de certitudes assénées avec la force d'un credo, fût-il républicain, et d'approximations historiques constitue une vraie menace de discrédit. Dans la première table ronde sur « L'avènement de la Première république », si les interventions de Roland Desné (« avant la République, les Lumières »), Éric Saunier (« Comment les francs-maçons devinrent républicains ») et Élisabeth Liris – qui avait participé au colloque de 1984 - (« Le 21 septembre : de l'an IV de la Liberté à l'an I de la République ») maintiennent dans un bel esprit de synthèse – le nombre de signes octroyé à chacun étant nettement inférieur à celui dont bénéficient habituellement les auteurs de contributions d'un colloque – un bon niveau d'exigence scientifique, en revanche, l'intervention de Florence Gauthier sur « République montagnarde, démocratie sociale et droits de l'homme » tient plus de la harangue ponctuée de nombreux points d'exclamation que de la communication savante.

La deuxième table ronde, « Quelle République pour demain ? », nous le rappelle Alexandre Dorna (« Universitaire, rédacteur en chef de la revue *Humanisme* ») en préambule, réunit des universitaires... membres du comité de rédaction de la revue publiée par l'obédience. On pourra y lire sous la plume de Samuël Tomei (« La République, de la nation à l'universel ») après des références à Alphonse Aulard, Danton, et avant celles à Claude Nicolet et Ferdinand Buisson, la crainte d'un démantèlement de l'État-nation républicain « par le bas avec l'exaltation des différences et par le haut avec le transfert de pans de souveraineté nationale au profit d'organismes supranationaux non-élus ». Et l'orateur de pointer deux démantèlements : l'émergence du communautarisme et la fragmentation par l'Europe, avant d'annoncer en « conclusion : l'Europe ». Concernant le premier démantèlement, Samuël Tomei écrit que « sans plus de point d'ancrage national, le citoyen n'est plus qualifié que dans ses appartenances particulières, l'assignation identitaire devient la règle. On perd ainsi de vue l'universel émancipateur – le montre l'exemple de la parité, régression essentialiste dont les partisans cherchent à faire croire que l'humanité serait la juxtaposition des hommes d'un côté et des femmes de l'autre quand elle est en fait ce qu'ils ont en commun par-delà leurs différences : « Un citoyen doit pouvoir considérer autrui autrement que dans son irréductible différence [...] » précise Catherine Kintzler – autre intervenante au colloque –, ajoutant que « les femmes aussi ont droit à la bienfaisance abstraction de n'être que des hommes » (p. 72). La table ronde se termine par l'intervention d'André Bellon « en tant que président de l'Association pour une Constituante et, par ailleurs, comme un des animateurs du groupe « République ! » qui organise depuis plus de

dix ans, le 22 septembre, un rassemblement aux Tuileries devant la plaque qui commémore la naissance de la République en 1792 » (p. 95). Pour André Bellon, la République est en perte. Et de fustiger tant Nicolas Sarkozy que le parti socialiste des années 1980 : « Et comment oublier la ridicule pseudo-célébration du bicentenaire de la Révolution française sous l'égide de François Mitterrand ? Mais par-dessus tout, insistons lourdement sur les règles de la construction européenne ; celle-ci détermine, en effet, de façon plus profonde et en même temps moins visible, l'essentiel de notre vie publique. Cette Europe est fondée sur une pensée qu'on nomme de nos jours post-moderniste, au sens où elle met à bas tous les fondements philosophiques des Lumières » (p. 97).

On est donc bien loin du colloque universitaire promis en ouverture ce qui est en soi déjà regrettable. Plus grave encore, l'absence de nuances et de modération – osons le mot – de certains plaidoyers font – bien involontairement – le lit des ennemis viscéraux de la Franc-maçonnerie. On remarquera d'ailleurs que ces derniers n'hésitent non plus à solliciter les cautions universitaires. On peut ainsi s'étonner que le contemporainiste Édouard Husson (vice-chancelier des universités de Paris de 2010 à 2012) ait préfacé l'ouvrage de dévoilement/dénonciation de « la géopolitique « cachée » de la constitution européenne » du politiste catholique Pierre Hillard : *La décomposition des nations européennes : De l'union euro-atlantique à l'État mondial* (François-Xavier de Guibert, 2005). Le même Pierre Hillard récidivant deux ans plus tard dans *La Marche irrésistible du nouvel ordre mondial. Destination Babel* (François-Xavier de Guibert, 2007) où l'on peut lire : « j'ai pu démontrer (*sic*) le rôle de la franc-maçonnerie juive dans la rédaction des textes en faveur de l'ethnicisme dans le cadre du Traité de Versailles ».

Si le monde académique veut faire rempart contre les intégrismes de tout poil, c'est donc bien en refusant toute instrumentalisation, même pour les « causes » les plus légitimes, ici la République, et en proposant aux citoyens les clés d'interprétation, nécessairement complexes, d'un monde instable et qui doute, tant de ses valeurs que de ses perspectives.

Pierre-Yves BEAUREPAIRE

Caroline CHOPELIN-BLANC, **De l'apologétique à l'Église constitutionnelle : Adrien Lamourette (1742-1794)**, Paris, Honoré Champion, 2009, 894 p., ISBN 978-2-7453-18930, 190 €.

De Lamourette, l'on connaît surtout le « baiser », cet éphémère et quelque peu étrange moment d'effusion où le 7 juillet 1792 l'Assemblée législative retrouve un court instant une unité masquant les profondes divergences des députés. Épisode qui donne sa notoriété à l'abbé qui est cependant resté un personnage méconnu. Il faut donc remercier Mme Chopelin-Blanc d'avoir consacré sa thèse à cette pâle figure, un fade apologiste d'Ancien Régime que la grâce révolutionnaire a transformé en apôtre de la démocratie chrétienne en lui ouvrant une carrière épiscopale et politique.

Ce livre rassemble tout ce qu'on peut connaître de Lamourette. Mme Chopelin-Blanc a exploré toutes les sources archivistiques auxquelles il était possible de recourir même si elle se contente ici de préciser la localisation des fonds manuscrits consultés. Comme sa perspective est celle des relations entre les Lumières et le catholicisme dans le long XVIII^e siècle français, une bibliographie de 70 pages accompagne ce travail ; y manque, paru sans doute trop tardivement, le livre de David Sorkin (*The Religious Enlightenment*,



Protestants, Jews and Catholics from London to Vienna, Princeton U. P., 2008) où l'on trouve un long et dense chapitre sur Lamourette.

Confrontée aux nombreuses lacunes des archives, Mme Chopelin-Blanc a dû, afin de reconstruire la vie de l'abbé, recourir à des « traces périphériques » (p. 13) et effectuer un gros travail de contextualisation. D'où un personnage régulièrement cerné par le biais de son environnement et un livre largement écrit au conditionnel. Prudente, Mme Chopelin-Blanc évite souvent de s'avancer, et à vrai dire ses sources ne le lui permettaient pas. C'est que, condamnée par les manques de la documentation à élaborer les contextes ou schémas, auxquels Lamourette a pu ou aurait pu se conformer, elle n'a pas écrit un roman et il faut la louer de faire véritablement œuvre d'historienne avec toutes les précautions requises. Et elle excelle sur les sources intellectuelles de Lamourette comme à caractériser l'originalité de son apologétique dans cette France d'Ancien Régime.

Trois parties composent cet ouvrage, qui n'évite pas toujours l'inconvénient des redites. Les deux premières restituent la biographie de Lamourette : sa trajectoire jusqu'à la Révolution, avec une focale sur sa formation et sa production littéraire-apologétique, puis l'étude de son itinéraire durant la période révolutionnaire et des textes qu'il publie, de son activité militante à son action engagée dans le clergé constitutionnel scrutée avec soin. La troisième partie revient dans le détail sur sa pensée et son évolution : la production apologétique de Lamourette avant la Révolution y est mise en regard avec les textes écrits entre 1790 et 1793. D'une théologie un peu molle, qui cherchait une certaine conciliation entre les valeurs exprimées par les Lumières et la tradition catholique autour d'une religion raisonnable et naturelle, émerge l'idée de la conciliation du christianisme avec la démocratie populaire naissante.

Né en Artois en 1742 et issu d'un milieu modeste, Lamourette a reçu une éducation catholique traditionnelle, imprégnée de dévotion populaire. Entré en 1759 dans la Congrégation de la mission, il est ordonné prêtre en 1769. Son bagage théologique est alors solide, mais limité aux bases, l'enseignement des lazaristes étant plus porté sur la morale pastorale que sur le droit canon ou l'histoire ecclésiastique érudite.

Il passe les années 1765-1769 au séminaire de Metz, participe à des missions en 1772-1773, et enseigne au séminaire de Toul dont il fut le supérieur en 1776-1777. C'est très certainement dans cette atmosphère lorraine éventuellement jansénisante, au moment où il termine sa formation, que Lamourette a rencontré la culture des Lumières.

Curé à Outremécourt, une paroisse rurale du diocèse de Toul, de 1778 à 1783, il entame la rédaction de ses ouvrages apologétiques. Les cinq années qui suivent sont peu documentées mais il publie alors les quatre ouvrages qui conduisent l'auteur à voir dans Lamourette un « apologiste majeur de la fin de l'Ancien Régime » en le resituant soigneusement dans le contexte apologétique de son temps par la mise en perspective de son œuvre avec celle d'une quarantaine d'apologistes. Fin 1783, il rejoint la maison mère des lazaristes à Paris mais la quitte définitivement sans doute dès les débuts de 1784. Avant avril 1786, il devient aumônier de l'abbaye Sainte Perrine de Chaillot où il restera jusqu'en 1790. Mme Chopelin-Blanc souligne que le bagage intellectuel de Lamourette est celui d'un collégien de la fin de l'Ancien Régime, qui juxtapose des citations plus qu'il ne raisonne et dont les références sont souvent imprécises. C'est son travail qui confère rétrospectivement à la pensée de Lamourette un caractère systématique qu'elle n'a jamais eu. Incapacité conceptuelle ou imprécision délibérée par crainte des conséquences s'interroge Mme Chopelin-Blanc (p. 275) qui cite aussi cependant longuement (p. 364) le témoignage d'E. Dumont le quel, ayant fréquenté Lamourette dans l'entourage de Mirabeau, le jugeait incohérent, superficiel et pompeux.

Dans ses livres, Lamourette cherche à montrer la supériorité du christianisme sur la philosophie du siècle, tout en espérant ménager un compromis avec les Lumières qui ont définitivement infusé en profondeur au sein de la société. Pour Lamourette, la vérité du christianisme réside en ce qu'il prolonge et accomplit la religion naturelle. Dans le contexte de l'apologétique catholique française du second XVIII^e siècle, l'originalité de Lamourette, nous dit Mme Chopelin-Blanc, n'est pas tant qu'il souligne l'utilité sociale et politique du christianisme mais qu'il insiste sur son utilité individuelle : accessible à tous, le christianisme est une religion du cœur qui conduit chacun à son propre bonheur sur terre. Cherchant à toucher les sentiments des lecteurs, l'apologétique de Lamourette est une apologétique du bonheur plutôt que de la vérité (p. 241).

Sans doute la première année révolutionnaire a-t-elle offert à l'abbé l'espérance d'une conciliation possible entre religion chrétienne et philosophie des Lumières, et quand, fin 1790, il s'engage dans l'action politico-religieuse, la Révolution lui apparaît encore comme une bonne opportunité pour régénérer le christianisme. Mais ne saisissant pas l'autonomie de l'idée révolutionnaire vis-à-vis de la philosophie des Lumières, il ne verra pas monter la radicalité ni des révolutionnaires ni de leurs adversaires, même si l'événement par lequel il a rencontré la Révolution – le pillage du couvent de Saint Lazare le 13 juillet 1789 – a profondément choqué sa piété.

Deux relations décisives permettent à Lamourette de relancer sa carrière pendant la Révolution, le Cercle social et Mirabeau.

Lamourette a fréquenté le Cercle social d'octobre 1790 jusqu'à son départ pour son nouvel évêché lyonnais début avril 1791. Selon l'hypothèse de Mme Chopelin-Blanc, plus convaincante sur ce point que Gary Kates, ce serait Fauchet plutôt que Bonneville qui aurait introduit Lamourette au sein du Cercle. Là, il trouve un écho à ses propres idées, mais on ne sait pas grand-chose de son activité hors le succès des *Prônes civiques* publiés alors et qui s'inscrivent dans le dessein apologétique de ses livres précédents.

Plus encore que ses écrits ou le réseau politique noué au Cercle social, c'est Mirabeau qui lui a ouvert la carrière révolutionnaire. Il eut l'idée de l'employer comme conseiller en théologie tandis que l'abbé saisissait dans cette offre, sans doute assortie d'une rémunération dont il avait besoin, l'occasion chère à son cœur de réconcilier la religion catholique avec la politique moderne. Mme Chopelin-Blanc, qui suit les travaux de Daniele Menozzi, considère Lamourette comme le principal inspirateur, le « concepteur » (p. 350) des deux grandes interventions de Mirabeau à l'Assemblée pour défendre l'application de la constitution civile du clergé en novembre 1790 et janvier 1791. Mais si l'empreinte de Lamourette est certaine, elle est restée « très discrète » (p. 353) : Mme Chopelin-Blanc plaide donc à juste titre pour une réflexion conjointe lors de l'élaboration de la position à adopter face aux résistances à la constitution civile du clergé. Et elle apporte des précisions probantes concernant l'influence de Lamourette sur le discours et l'adresse présentés le 14 janvier 1791, qui susciteront la désapprobation de l'Assemblée, plus particulièrement celle de Camus, et où bien des éléments se retrouveront dans le sixième *Prône civique*.

Reste que Lamourette fut bien un membre avéré de « l'atelier » de Mirabeau. C'est son soutien qui permit à Lamourette d'être élu évêque métropolitain de Rhône-et-Loire le 1^{er} mars 1791, alors qu'il ne remplissait pas toutes les conditions prescrites par la constitution civile du clergé. Cette protection l'enveloppera cependant aussi dans le discrédit des rumeurs et sera l'un des principaux chefs d'inculpation lors de son procès en 1793-1794.

Lamourette arrive à Lyon le 11 avril 1791 et y séjourne jusqu'à fin septembre. Malgré des sources lacunaires, Mme Chopelin-Blanc a pu reconstituer l'action épiscopale de Lamourette durant ces quelques mois passés dans son diocèse qu'il emploie à organiser



le clergé constitutionnel. Il publie plusieurs mandements et instructions, soigneusement étudiés par Mme Chopelin-Blanc, qui prônent, dans un premier temps, une certaine forme de modération envers le pape et le clergé réfractaire. Son image d'évêque bon citoyen et bon patriote et son intégration dans la société politique locale lui permettent d'être élu à l'Assemblée législative.

À l'Assemblée, ses interventions ont été brèves et peu nombreuses : il y a soutenu le clergé constitutionnel et demandé des mesures rigoureuses contre les prêtres réfractaires au serment ; resté en contact avec Lyon dont il a défendu les intérêts, il a maintenu une activité épiscopale. Le 7 juillet 1792 se déroule à l'Assemblée législative la scène restée célèbre sous le nom de « baiser Lamourette » et dont l'historiographie classique ne savait trop que penser. Alors que les députés très divisés s'appêtent à écouter Brissot, Lamourette s'empare de la parole pour promouvoir la réconciliation autour de la constitution. Partageant son émotion, les députés rejettent la république et le bicamérisme. Ce moment d'effusion n'a aucun prolongement. Mme Chopelin-Blanc note que les réactions négatives l'ont largement emporté : accusé de duplicité ou d'être manipulé, l'évêque est jugé comme un incapable par la plupart des commentateurs. Elle montre bien en quoi cette scène s'inscrit dans la continuité de la production apologétique et la formation de missionnaire du personnage : cette scène serait comme une version laïcisée de la confession générale de la fin des missions (p. 458). Étiqueté du coup comme un monarchiste par sa défense de la constitution, Lamourette cherchera après le 10 août à modifier cette image inopportune. C'est donc un évêque désenchanté de la Révolution et sentant le fossé se creuser avec le christianisme et le clergé, de surcroît habité par la crainte, qui regagnera Lyon à la fin de l'automne 1792.

À Lyon, il retrouve un clergé constitutionnel en butte à l'efficacité de la concurrence des réseaux réfractaires et ne bénéficiant plus du soutien des autorités. Resté proche des sections, Lamourette appuie l'insurrection lyonnaise de l'été 1793 pendant laquelle Mme Chopelin-Blanc a pu retracer son activité. Arrêté le 29 septembre, les représentants en mission décident de le transférer dans la capitale où il est guillotiné le 11 janvier 1794 : pour l'auteur, il s'agissait non seulement de condamner la contre-révolution fédéraliste mais aussi de se défaire d'une des têtes de file du clergé constitutionnel qui incarnait l'alliance du christianisme avec la Révolution, et donc de rejeter aussi le passé de la Révolution dans un Ancien Régime maudit.

La mort n'a pas délivré Lamourette de la politique, car s'est posée dès 1795 la question de l'authenticité et de la sincérité de la rétractation de son serment qu'il aurait faite quelques jours avant d'être exécuté. Mme Chopelin-Blanc a soigneusement réuni les éléments de ce dossier que l'on peut suivre jusqu'en 1819.

La troisième partie est consacrée à une analyse serrée de la pensée de Lamourette où Mme Chopelin-Blanc étudie avec précision le vocabulaire et les concepts qu'il a employés ce qui lui permet de mettre en avant la continuité entre ses livres apologétiques et sa production révolutionnaire. Prisonnier de sa formation initiale de missionnaire et de son instruction philosophique superficielle, Lamourette écrit une œuvre d'un conservatisme ambigu dont il ne faut pas exagérer la modernité. La souplesse de sa pensée qui lui permet de s'adapter aux circonstances résulte plutôt de son manque de rigueur et de son caractère à la fois craintif et opportuniste : les points de vue qu'il exprime sur le roi (p. 679 et *sq.*) ou sur l'autorité et la révolte (p. 695-699) en sont une bonne illustration. Mais avec originalité, Lamourette a utilisé à plusieurs reprises en 1791 l'expression « démocratie évangélique » et même « démocratie chrétienne » (p. 639 et *sq.*), son sujet-chrétien d'Ancien Régime étant devenu avec la Révolution un chrétien-citoyen (p. 726), même si l'échec de la monarchie constitutionnelle lui montre à l'évidence que la Révolution et la proclamation des droits de

l'homme établissent la primauté de la citoyenneté plus qu'elles ne consacrent le triomphe du catholicisme tel qu'il l'entendait et l'espérait. Cette idée de démocratie évangélique, liée chez Lamourette à celle de la régénération où la Révolution est l'instrument choisi par Dieu pour renouveler la société et surtout la religion en la rendant plus accessible aux fidèles, renvoie à des valeurs morales en référence aux premiers siècles de l'histoire de l'Église. La démocratie chrétienne de Lamourette ne s'approche pas d'un christianisme social : les questions économiques ou sociales sont restées en dehors de son champ de réflexion, même pendant la Révolution ; le malheur social et les difficultés économiques ne sont vus que comme des facteurs destructeurs de la foi, déjà un des chemins préférés de l'impiété sous l'Ancien Régime, et contrairement à un Fauchet ou à un Charrier de La Roche, il ne cherche pas à y remédier concrètement (p. 645-652).

Sa défense de la constitution civile du clergé n'a rien eu d'original. Comme ses collègues, il a soutenu qu'elle ne touchait qu'à la discipline et qu'elle marquait un retour à l'esprit évangélique primitif qu'avaient perverti la théologie scolastique et les despotismes politique et ecclésiastique. Hostile à l'idée d'une religion nationale, une idée antinomique avec celle d'une religion relevant de la conscience individuelle (p. 773 et *sq.*), son gallicanisme est plus modéré que celui de ses collègues et on ne trouve dans aucun de ses ouvrages apologétiques de véritable réflexion sur les relations de l'Église et de l'État. C'est sur le pouvoir des évêques et leur droit exclusif à gouverner l'Église qu'il s'est montré le plus original (p. 702-710 et 712-717) : ce point est précisément étudié par Mme Chopelin-Blanc qui remarque finement que sa défense de la juridiction universelle des évêques se retournera finalement contre lui en 1791-1792 puisqu'il ne pourra pas dès lors plaider l'invalidité des actes, même clandestins, des ecclésiastiques réfractaires.

Comprendre Lamourette et sa lecture chrétienne de la Révolution nécessite de prendre en compte la globalité de ses écrits, apologétiques et révolutionnaires. Mme Chopelin-Blanc démontre qu'on ne peut saisir son engagement révolutionnaire, qui dépend de sa lecture théologique de la Révolution, sans connaître ses soubassements anthropologiques, son discours sur Dieu et les hommes.

À défaut d'avoir pu combler tous les trous parsemant la vie de Lamourette et de lever toutes les ambiguïtés du personnage, Mme Chopelin-Blanc a réussi à en rendre une image compréhensive. Elle a pu montrer que le parcours atypique de cet opportuniste apologiste catholique, obsédé par la réconciliation et devenu évêque révolutionnaire, s'est déroulé sous le signe de la continuité plutôt que sous celui de la rupture. Lamourette ne fut pas un grand homme ni ne produisit une grande œuvre, mais il a posé des jalons pour une idée riche d'avenir, la démocratie chrétienne.

Yann FAUCHOIS

